

ISSN 0181-0782

L'AVOCETTE

- X. COMMECY : Résultats du recensement régional 1994 des Hérons cendrés *Ardea cinerea* en Picardie. p. 45-49
- Y. LECOMTE : Y a-t-il une relation entre l'éclosion des Tipules *Tipula maxima* et le départ des Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* ? p. 50
- Y. LECOMTE : Observations et analyses sur des plumées de l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus* trouvées dans l'Oise. p. 51-55
- Y. LECOMTE : Comportement antagoniste entre un Rouge-gorge *Erithacus rubecula* et un Rouge-queue-noir *Phoenicurus ochruros* . p. 55
- X. COMMECY : Nouvelle preuve de l'anthropophilie chez le grèbe huppé *Podiceps cristatus* . p. 56
- J.M. SANNIER : Les oiseaux de la décharge contrôlée de gamaches-80-vallée de la Bresle. p. 57-61
- Y. LECOMTE : Examen d'un nid de Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* . Inventaire des matériaux utilisés. p. 62
- X. COMMECY : Mise en évidence d'une compétition interspécifique entre le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Héron cendré *Ardea cinerea* . p. 63-67
- Y. LECOMTE : Capture et consommation d'un papillon par un juvénile de grèbe huppé *Podiceps cristatus* . p. 68
- V. BAWEDIN : Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Abbevillois (80) en 1993. p. 69-70
- P. CARRUETTE, C. DANCOISNE et L. GAVORY : L'échasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. p. 71-78

Centrale
Ornithologique
Picarde

43, chemin de
halège
80 000 Amiens

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)

Salle polyvalente de l'Île aux fagots
43, Chemin de halage 80000 Amiens

Conseil d'administration 1993

Président : F. SUEUR

Trésorier : X. COMMECY

Secrétaire : L. GAVORY

Membres : L. LARZILLIERE et A. ROUGE

***L'Avocette* :**

Rédacteur en chef : X. COMMECY

Réalisation technique : X. COMMECY

Adresse des auteurs :

V. BAWEDIN : 8 rue Philippe d'Auxy 80000 AMIENS

P. CARRUETTE : 2 rue Fonck 80550 Le Crotoy

X. COMMECY : 4 Place Godailler Decaix 80380 GENTELLES

C. DANCOISNE : 7 rue du Bas 80400 VOYENNES

Y. LECOMTE : 12 rue Général de Gaulle 60600 BREUIL LE VERT

P. MORONVALLE : 6 bis rue de Cosse 80260 VILLERS BOCAGE

J.M. SANNIER : 49 Place Aristide Briant 80000 AMIENS

L'AVOCETTE est publié grâce à l'aide de Picardie Nature
Maison des Sciences et de la Nature, Place Vogel 80000
AMIENS

RESULTATS DU RECENSEMENT REGIONAL 1994 DES HÉRONS CENDRÉS *ARDEA CINEREA* EN PICARDIE

Par Xavier COMMECY

Résultats des recensements précédents

En 1981, le quatrième recensement national des colonies d'ardéidés avait montré en Picardie l'apparition de nouveaux sites occupés en plus de celui, ancestral, de Boismont -80-. Les 3 colonies picardes uniquement localisées dans la Somme regroupaient alors : 101 couples : sur le littoral (Boismont : 84 nids) et en haute vallée de la Somme (6 et 11 nids à Cléry/Somme et Péronne Sainte-Radegonde).

Un recensement intermédiaire organisé suite à la forte vague de froid de Janvier 1985, montrait qu'en Picardie, région considérée comme sous-peuplée par rapport au reste du pays et en regard de ses potentialités (rémanence de la haine passée des chasseurs locaux envers cet oiseau?), la progression se poursuivait (209 couples recensés), seulement ralentie en 1984 par les rigueurs hivernales qui avaient éliminé tant de hérons cendrés. Dans certaines régions françaises, les effectifs de nicheurs augmentant encore plus lentement voire enregistrant des baisses parfois importantes. (L. DUHAUTOIS et L. MARION 1986).

Le cinquième recensement national de 1989 nous révélait un total de 282 couples nicheurs, soit une croissance toujours soutenue. Pour les colonies anciennes, celle littorale de Boismont s'était séparée en 2 : Boismont - 118 nids et Parc Ornithologique du Marquenterre - 70 nids. Seule la colonie de Péronne subsistait en H.V.S. -83 nids, celle de Cléry/Somme ayant été détruite au fusil en période de nidification 1984.

De nouvelles colonies apparaissaient : Moyencourt -80- : 9c., Nampont St Martin -80- : 1c.; Hermes -60- : 1c.; Montcornet-02- : ? c.

Cette augmentation du nombre de colonies apparaissait plus faible dans notre région que dans la plupart des autres régions françaises (L. MARION 1991).

Résultats 1994

Pour le recensement organisé cette année, de nombreuses nouvelles colonies apparaissent :

Pour chaque colonie nous indiquons le nombre de nids comptés ce printemps 1994 (et lorsque les données sont disponibles les valeurs pour les années 1993, 1992, 1991, 1990).

Somme :

Boismont : 211 (199, ? , ? , 196)

Fouencamps : 28 (23, 10, 5, 0, 0)

Hangest/Somme : 36

Hombleux : 18 (? , ? , ? , 10)

Péronne : 81 (78, 89, 85, 83)

P.O.M. : 81 (72, 70, 80, 112, 70)

Voyennes : 4 (2, 0, 0, 0, 0)

Total : 459 couples en 7 colonies

Aisne :

Chamouille (Plan d'eau de l'Ailette) : 2 (4, 2, 0, 0, 0)

Essômes sur Marne : 1 (0, 0, 0, 0, 0)

Fontenoy : 22 (16, ? , ? , ? , ?)

Hary : 21 (? , ? , ? , ? , ?)

Luzoir : 1 (0, 0, 0, 0, 0)

Marchais : 21 (? , ? , ? , ? ,)

Saint Quentin : 10 (8, 6, 5, 4, 0)

Total : 78 couples en 7 colonies

Oise :

Lepine : 1 (0, 0, 0, 0, 0)

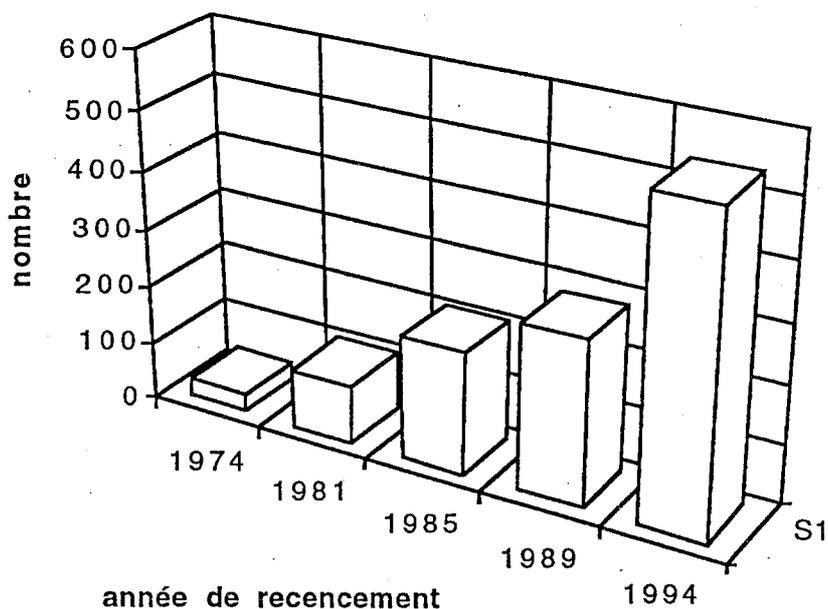
Rethondes : 1 couple probable (0, 0, 0, 0, 0)

Total : 1 couple en une "colonie".

Total pour la Picardie : 538 couples pour 15 colonies.

La figure 1, nombre de couples nicheurs en Picardie illustre cette progression numérique des nicheurs en picardie.

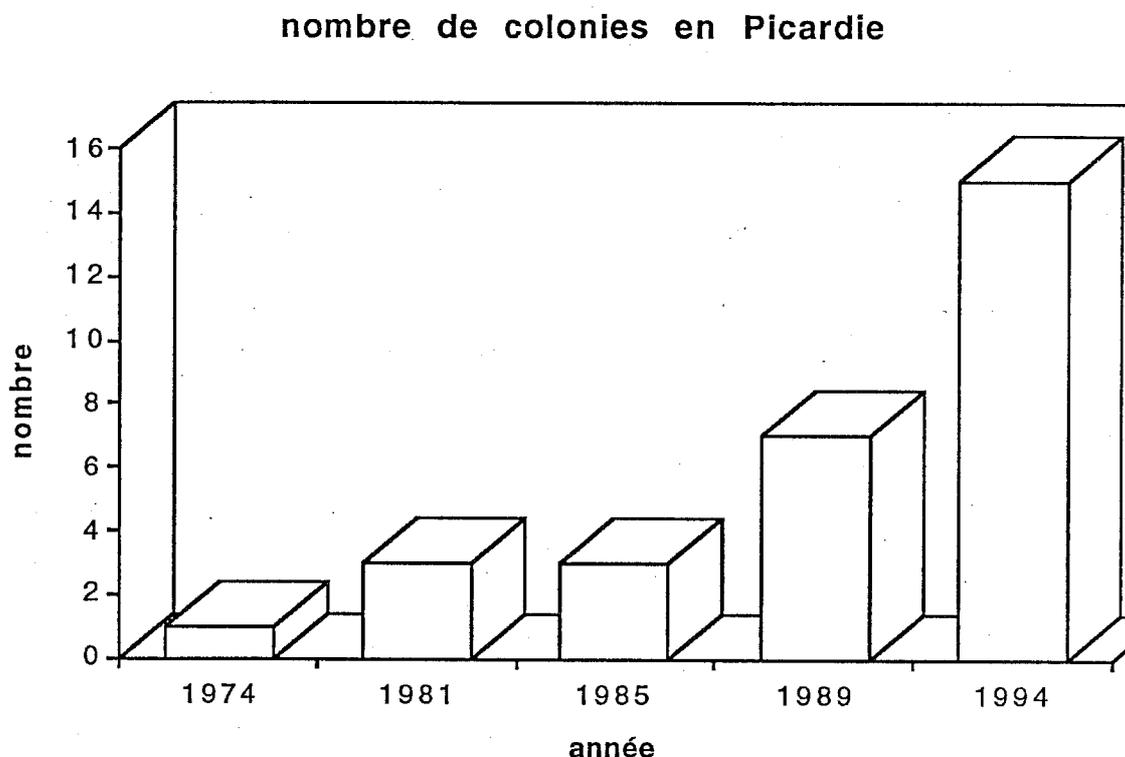
Fig 1 : nombre de couples nicheurs



Commentaires sur l'évolution de la population picarde de Hérons cendrés :

On peut remarquer que les anciennes colonies persistent (Boismont, P.O.M., Péronne) dans la Somme et ont des effectifs qui stagnent ou augmentent très légèrement depuis le recensement de 1989. Ceci peut probablement s'expliquer par une saturation des sites colonisés. Le dynamisme de la population est donc à mettre au crédit d'une colonisation de nouveaux territoires par cette espèce et une augmentation du nombre de sites occupés. La figure 2 montre le nombre de colonies recensées au cours des différentes enquêtes.

Fig.2 : nombre de colonies en Picardie

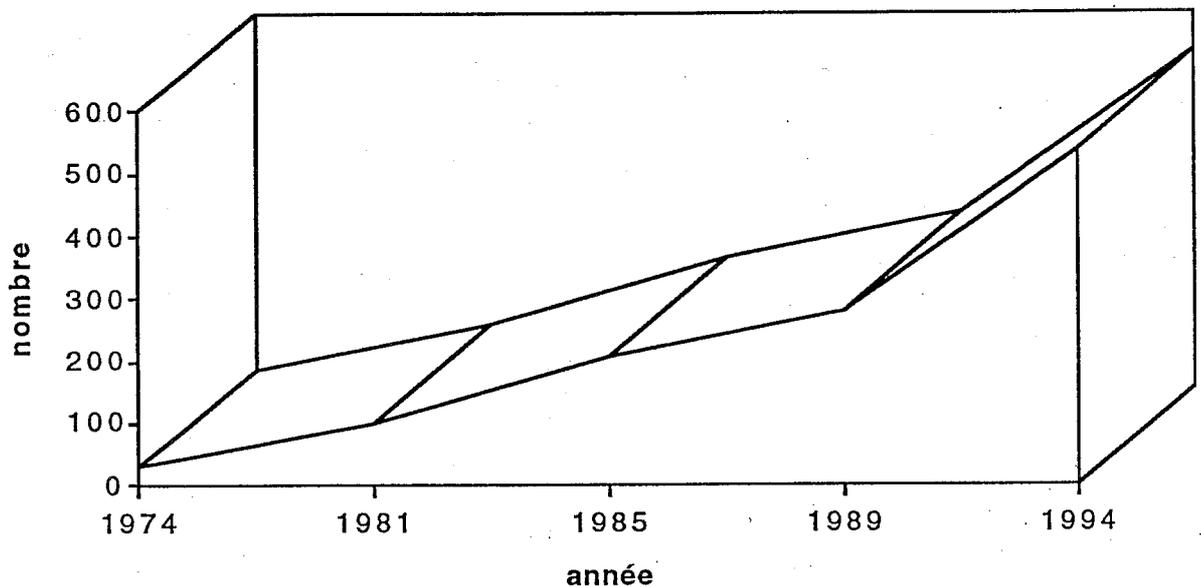


Il faut aussi remarquer que les colonies apparues entre 1981 et 1989 ont disparu; d'autres implantations, ne concernant toujours que des effectifs très réduits et souvent un seul couple, éphémères ont été repérées entre 1989 et 1994. G. NEVEU et P. ROYER (1993) ont retracé l'historique des ces nidifications dans la Somme. Plusieurs cas de reproductions isolées ont de même été signalées dans l'Oise (1 couple en 1986 et 1987 à Villers Saint sépulcre et un couple en 1992 près de Gisors 60-76 Y. LECOMTE 1988 et com. pers.) département où la nidification de cet oiseau reste exceptionnelle contrairement au département de l'Aisne qui semble maintenant occupé par des colonies pérennes. Dans le département de l'Oise, des sites favorables étant occupés en été existent, on peut donc penser que des implantations devraient bientôt s'y produire (J.P. BONNEL com. pers.)

Les graphiques 2 et 3 montrent la croissance de la population picarde de Hérons cendrés nicheurs en nombre de couples et l'évolution du nombre de colonies dans les trois départements. On peut remarquer (Fig.3) qu'après le ralentissement de la croissance du nombre de couples nicheurs suite à la vague de froid du milieu des années 80, la pente de l'accroissement de ce nombre est de nouveau importante. cette augmentation semble plutôt imputable à une augmentation du nombre de colonies (Fig. 2) qu'à une augmentation du nombre de nicheurs dans les colonies anciennes.

Fig. 3: évolution du nombre de couples nicheurs en Picardie

évolution du nombre de couples nicheurs



Les biotopes et supports des héronnières :

Le protocole de l'enquête demandait aux observateurs de fournir ces renseignements; nous les reprenons ci-après.

Les biotopes utilisés par ce Héron pour s'installer dans notre région sont presque exclusivement les boisements des vallées et bords d'étang, à l'exception de 3 colonies de la Somme : Boismont et Hangest/somme : bois de plateaux surplombant la vallée de la Somme et le P.O.M. dans un bois des dunes.

Les grands arbres des vallées : Aulnes (A), Peupliers (P) et Frênes (F) sont majoritairement utilisés dans notre région comme arbres support des nids (-02- : Essômes sur Marne (P), Hary (P), Luzoir (P), Marchais (Chênes et F), Saint-Quentin (A-P), -60- Lépine (F?) ; -80- Fouencamps (A-P) , Hombleux (A-F), Péronne (F), Voyennes (F). A Fontenoy-02- se sont de grands Saules morts qui sont occupés.

Les deux colonies littorales font exception avec comme arbres supports : les Hêtres à Boismont et les Pins laricio au P.O.M. (à noter dans cette dernière colonie la présence de 74 couples d'Aigrettes garzette *Egretta garzetta* , 1 couple de Hérons gardeboeuf *Bubulcus ibis* et d'un couple nicheur probable de Spatules blanches *Platalea leucorodia* (P. CARRUETTE et al.) ce qui fait de cette colonie la seule colonie mixte de la région. La présence d'Aigrettes garzette et de Spatules blanche avait déjà été mentionnée antérieurement dans la colonie de Boismont sans que la nidification y ait jamais été effective.

La dernière colonie est récente (1992) et de petite taille (max. 4 nids en 1993) les Hérons sont installés sur des supports totalement atypique pour la région : des Saules bas (nids entre 1,5 mètres et 3 mètres) dans une petite phragmitaie inondée, au Plan d'eau de l'Ailette -02-.

Les participants à l'enquête 1994 :

C. BERNUZEAU, J.P. BONNEL, S. BOUTINOT, P. CARRUETTE, X. COMMECY, C. DANCOISNE, J. et P. DOLPHIN, E. DELHAY, J. MORENIAUX, L. GAVORY, L. LARZILLIERE, J. LITOUX, P. ROYER.

BIBLIOGRAPHIE :

DUHOTOIS L. et MARION L. (1986) : Effets de la vague de frois de Janvier 1985 sur les effectifs reproducteurs de Héron cendré et de l'Aigrette garzette au printemps 1985. Ministère de l'Environnement, S.N.P.N. 22p.

MARION L. (1991) ; Inventaire national des héronnières de France 1989. Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde boeuf, Héron crabier, Aigrette garzette. Ministère de l'environnement, M.N.H.N., Université de Rennes I, S.N.P.N. 75p.

LECOMTE Y. (188) : Première nidification du Héron cendré dans l'Oise (60). L'Avocette 12(2) p.94-96.

NEVEU G. et ROYER P. (1993) : La nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans le département de la Somme : historique et installation d'une colonie dans la vallée de la Noye. L'Avocette (à paraître) 6p.

Y A-T-IL UNE RELATION ENTRE L'ECLOSION DES TIPULES *TIPULA MAXIMA* ET LE DEPART DES HIRONDELLES RUSTIQUES *HIRUNDO RUSTICA* ?

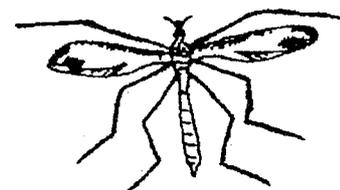
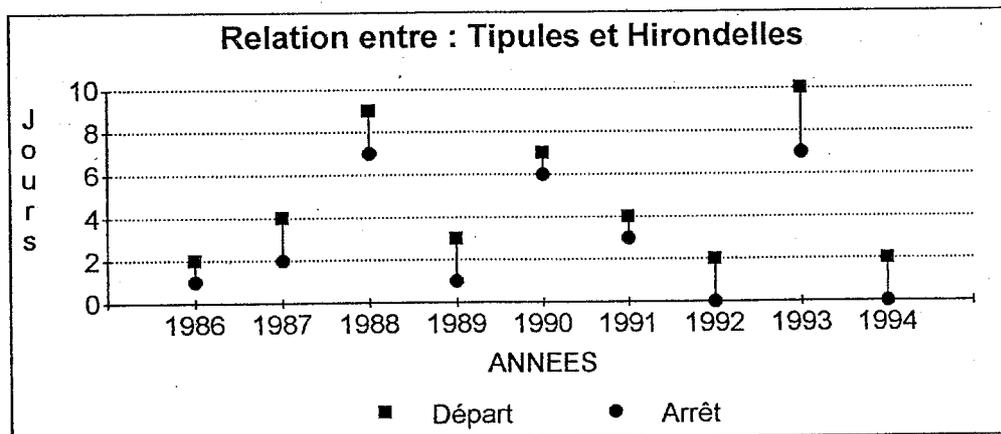
Par Y. LECOMTE

Les observations suivantes ont été réalisées entre 1986 et 1994. Les éclosions de Tipules (sorte de gros et inoffensifs moustiques) débutent habituellement vers le 12-15 Septembre et se prolongent pendant 3 semaines environ. Ces insectes représentent une nourriture riche et abondante pour les Hirondelles rustiques dont elles font à cette époque une grande consommation, accumulant alors des réserves de graisse pour leur long voyage.

C'est en observant les envols de Tipules en marchant sur le gazon que nous avons estimé la date de fin des éclosions. Le déclin se remarque très vite et le départ des oiseaux s'effectue dans les 48 à 72 heures ainsi que le montre le tableau et graphique suivants.

Y a-t-il une relation entre ces deux faits? A suivre en complétant les observations.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	RELATION entre TIPULES et HIRONDELLES									
2										
3										
4										
5	Départ	2	4	9	3	7	4	2	10	2
6	Arrêt	1	2	7	1	6	3	0	7	0
7	Années	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
8										
9	Le 0 de 1992 et 1994 = Le 30 Septembre									



OBSERVATIONS ET ANALYSES SUR DES PLUMÉES DE L'ÉPERVIER D'EUROPE *ACCIPITER NISUS* TROUVÉES DANS L'OISE.

Par Yves LECOMTE

Plumées recueillies dans un village : Breuil le Vert.

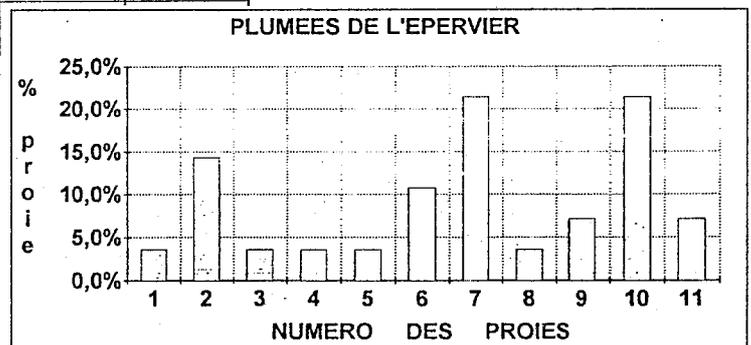
Situé en périphérie de village, le verger où ont été recueillies les plumées est planté d'arbres fruitiers et de Noisetiers *Corylus avellana* ; il est fréquenté depuis quelques années par le petit rapace.

Quatre postes ou lardoirs sont utilisés: une souche de Saule pleureur *Salix babylonica*, un Cerisier *Prunus cerasus* mort (depuis Août 1994, ce Cerisier est tombé et l'oiseau a remplacé son perchoir-lardoir par une branche d'un autre Cerisier), un Abricotier *Prunus armeniaca* et le mur de séparation de la cour et du verger est aussi utilisé. Les attaques de l'Épervier sont souvent signalées par l'installation d'un grand silence; plus un chant d'oiseau... là l'effet de surprise est râté.

Au total, 28 proies y ont été récoltées, représentant 11 espèces (Tableau 1 et graphique 1).

Tableau 1 et Graphique 1 : Plumées obtenues dans un verger de village - Breuil le Vert 60.

ESPECES CONSOMMEES	Nombre	% TOTAL	SEXE	N°
ACCENTEUR MOUCHET	1	3,6%		1
CHARDONNET	4	14,3%	3 juv.	2
HIRONDELLE DE FENETRES	1	3,6%		3
HIRONDELLE RUSTIQUE	1	3,6%		4
LINOTTE MELODIEUSE	1	3,6%		5
MERLE NOIR	3	10,7%	1 M / 2 F	6
MOINEAU DOMESTIQUE	6	21,4%	4M / 2 F	7
PINSON des ARBRES	1	3,6%		8
SANSONNET ETOURNEAU	2	7,1%		9
TOURTERELLE TURQUE	6	21,4%		10
VERDIER	2	7,1%		11
TOTAL des PLUMÉES	28	100,0%		
Nombre d'espèces	11			



Pour les proies hivernales (d'Octobre à Mars), on peut remarquer (Tableau 2) que les Moineaux domestiques et les Tourterelles turques sont les plus capturées : 62 % des proies (n=8). Ces deux espèces sont avec le Merle noir (espèce aussi capturée) les 3 espèces les plus abondantes dans le verger à cette époque. Ceci est tout à fait comparable aux résultats

obtenus par COMMECY (1992) dans un jardin de village du département voisin de la Somme.

En été, la part des Moineaux domestiques et Tourterelles turques diminue 35% (n=20) tout en restant importante; l'Épervier d'Europe montre à cette saison tout son opportunisme en capturant 10 espèces proies, dans un milieu accueillant plus d'espèces à ce moment de l'année qu'en hiver.

Tableau 2 : Liste alphabétique et chronologique des plumées d'Épervier dans un verger -Breuil le vert 60.

	DATE	Nb	ESPECE	LIEU
1	20.08.94	1	ACCENTEUR MOUCHET	BREUIL LE VERT in jardin
2	01.08.94	1	CHARDONNERET	" " "
3	12.07.94	1	CHARDONNERET	" " "
4	20.08.94	1	CHARDONNERET	" " "
5	31.07.94	1	CHARDONNERET	" " "
6	31.07.94	1	HIRONDELLE DE FENETRES	" " "
7	12.07.94	1	HIRONDELLE RUSTIQUE	" " "
8	21.09.91	1	LINOTTE MELODIEUSE	" " "
9	22.04.94	1	MERLE M.	" " "
10	03.08.91	1	MERLE NOIR F.	" " "
11	05.02.94	1	MERLE NOIR F.	" " "
12	09.12.92	1	MOINEAU DOMESTIQUE F	" " "
13	17.07.94	1	MOINEAU DOMESTIQUE F j.	" " "
14	02.07.94	1	MOINEAU DOMESTIQUE M	" " "
15	06.08.94	1	MOINEAU DOMESTIQUE M	" " "
16	23.05.94	1	MOINEAU DOMESTIQUE M.	" " "
17	01.11.94	1	MOINEAU DOMESTIQUE M.	" " "
18	26.03.94	1	PINSON des ARBRES	" " "
19	03.01.93	1	SANSONNET	" " "
20	29.05.91	1	SANSONNET	" " "
21	19.09.93	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
22	20.03.93	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
23	20.08.94	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
24	20.09.93	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
25	21.12.91	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
26	25.02.94	1	TOURTERELLE TURQUE	" " "
27	17.07.94	1	VERDIER	" " "
28	20.08.94	1	VERDIER	BREUIL LE VERT in jardin
29				
30				

A propos des captures de Tourterelles turques, signalons cette anecdote concernant l'une d'entre elles passant au dessus de la cour; elle est tapée par la femelle de l'Épervier en plein vol. Sous le choc elle tombe à terre.. 2 "kaï... kaï" du rapace, mais elle n'est pas venue la prendre. Après l'avoir ramassée, nous l'avons posée sur un des postes de nourrissage pendant 2 jours; elle n'a pas été consommée bien que nous avons constaté que ces oiseaux peuvent revenir sur leur proie ainsi que l'a aussi mentionné COMMECY (1992).

Plumées recueillies en forêts :

Ces plumées ont été relevées au cours de sorties dans les massifs forestiers du centre de l'Oise, en particulier en forêt de Hez-Froidmont.

129 plumées de 24 espèces ont été identifiées (voir tableau 3).

Tableau 3 : Plumées obtenues dans l'Oise (Total : Forêts + Breuil le vert ou forêts uniquement : Nb- B. vert)

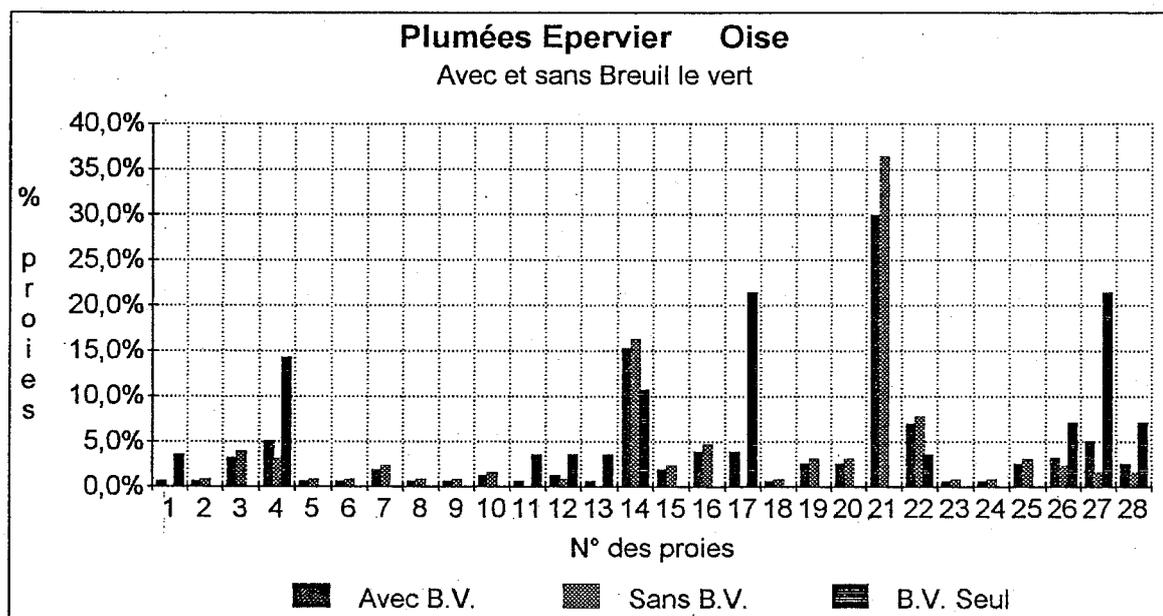
ESPECES CONSOMMEES	Nombre	% TOTAL	SEXE	N°	Nb - B.ve	% - B. vert
ACCENTEUR MOUCHET	1	0,6%		1	0	0,0%
ALOUETTE des CHAMPS	1	0,6%		2	1	0,8%
BOUVREUIL PIVOINE	5	3,2%	2M / 3F	3	5	3,9%
CHARDONNET	8	5,1%		4	4	3,1%
CHEVALIER GUIGNETTE	1	0,6%	1ère Année	5	1	0,8%
CORNEILLE NOIRE	1	0,6%		6	1	0,8%
GEAI	3	1,9%		7	3	2,3%
GRIVE sp	1	0,6%		8	1	0,8%
GRIVE LITORNE	1	0,6%		9	1	0,8%
GRIVE MUSICIENNE	2	1,3%		10	2	1,6%
HIRONDELLE de FENETRES	1	0,6%		11	0	0,0%
HIRONDELLE RUSTIQUE	2	1,3%		12	1	0,8%
LINOTTE MELODIEUSE	1	0,6%		13	0	0,0%
MERLE NOIR	24	15,3%	9M / 12F	14	21	16,3%
MESANGE BLEUE	3	1,9%		15	3	2,3%
MESANGE CHARBONNIERE	6	3,8%		16	6	4,7%
MOINEAU DOMESTIQUE	6	3,8%	4M/2F	17	0	0,0%
PERDRIX GRISE	1	0,6%		18	1	0,8%
PIC EPEICHE	4	2,5%		19	4	3,1%
PIGEON DOMESTIQUE	4	2,5%		20	4	3,1%
PIGEON RAMIER	47	29,9%		21	47	36,4%
PINSON des ARBRES	11	7,0%		22	10	7,8%
POULE D'EAU	1	0,6%	Juvénile	23	1	0,8%
ROSSIGNOL PHILOMELE	1	0,6%		24	1	0,8%
ROUGE GORGE	4	2,5%		25	4	3,1%
SANSONNET ETOURNEAU	5	3,2%		26	3	2,3%
TOURTERELLE TURQUE	8	5,1%		27	2	1,6%
VERDIER	4	2,5%		28	2	1,6%
TOTAL des PLUMÉES	157	100,0%			129	100,0%

Notons que parmi les espèces capturées, les Merles noirs et Pinsons des arbres sont les plus nombreux après le Pigeon ramier. Les plumées de cet oiseau, bien visibles de loin avec ses nombreuses plumes claires, s'observent surtout en période de chasse (oiseaux blessés par les chasseurs donc plus faciles à capturer par le rapace) et pendant la période de naissance des pigeonneaux (période d'élevage et de nourrissage des jeunes Eperviers).

Plus anecdotique, cette plumée de Perdrix grise, lâchée 8 jours auparavant comme gibier, "cueillie" par le rapace très aisément et consommée sur un poste habituel de plumée proche de la plaine ou ce Chevalier guignette et cette Poule d'eau, preuves de chasses en bordure des mares et étangs que l'on trouve dans les bois du secteur.

Comparaison des deux lots de plumées.

Le graphique 2 permet de comparer ces deux lots.



La lecture de ce graphique permet faire plusieurs remarques :

* 11 espèces proies ont été trouvées dans le jardin de village, 24 dans les forêts; seuls les Moineau domestique, Accenteur mouchet, Hirondelle de fenêtre et linotte mélodieuse ont été prélevés en jardin et pas en forêts, les 7 autres espèces (63%) sont communes aux deux lots. Parmi ces quatre espèces, l'Accenteur mouchet est une espèce que l'on trouve aussi bien en forêts qu'en milieu suburbain et aurait pu être aussi capturés par les Eperviers chassant dans les bois; les trois autres sont plus spécialisées.

* Pour les proies des bois et forêts on peut relever que le Pigeon ramier est l'espèce la plus capturée, elle représente plus d'un tiers des proies (36,4%, mais n'oublions pas que c'est une proie très détectable : plumes claires, abondantes et restes persistant plus longtemps que ceux des petites espèces). Parallèlement on trouve comme proie la plus fréquente dans les jardins, la Tourterelle turque : près d'un quart (21,4% des proies). Ces deux grosses espèces, limites quant à la taille des proies que peuvent habituellement prendre ces rapaces, ont donc un rôle équivalent dans les deux milieux. Dans les deux cas on relèvera la place du Merle noir, espèce ubiquite avec 16,3% (seconde proie par l'abondance dans les bois) et 10,7 % (4ème proie après le Moineau domestique 21,4% et le chardonneret élégant 14,3%) des captures.

Toutes les autres proies peuvent être considérée comme secondaires (avec la présence non négligeable d'oiseaux caractéristiques des milieux boisés dans le second lot : Pinson des arbres : 7,8%, Mésange charbonnière : 4,7%, (ensemble des Mésanges 7%), Bouvreuil pivoine : 3,9%) ou occasionnelles (moins de 4 exemplaires pour 157 proies déterminées.

L'Epervier d'Europe est donc une espèce opportuniste, capable d'assurer ses repas avec toutes les espèces présentes dans un milieu (dans la limite de tailles compatibles avec ses capacités physiques), capturant le plus les espèces les plus abondantes (Moineau domestique 21,4% en milieu

suburbain) mais essayant de prélever des espèces assez grosses (Tourterelles turques ou Pigeon ramier, secondairement Merle noir) pour rentabiliser son effort de chasse. Ces résultats sont cohérents avec ce que la littérature donne sur le régime alimentaire de ce prédateur et régionalement avec les résultats obtenus par COMMECY (1992).

Remerciements :

Je tiens à remercier Xavier COMMECY pour l'aide apportée à correction et à la rédaction de cette synthèse.

BIBLIOGRAPHIE :

COMMECY X. (1992) : L'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* rapace urbain et suburbain en Picardie. L'Avocette 16 (1-2) p. 15-17.

GEROUDET P. (1978) : Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Neuchâtel. (Delachaux et Niestlé) 426p.

COMPORTEMENT ANTAGONISTE ENTRE UN ROUGE GORGE *ERITHACUS RUBECULA* ET UN ROUGE-QUEUE-NOIR *PHOENICURUS OCHRUROS* .

par Y. LECOMTE.

A Villers Saint Sépulcre (60), le 21 février 1994, à l'entrée d'une usine, un Rouge gorge agressait furieusement un Rouge queue noir mâle. Le motif de la bagarre : une branche de charme *Carpinus betulus* " poste de chant territorial " .

Un problème se pose cette année pour les deux oiseaux suite à l'élagage des branches des arbres des espaces verts et parking. L'importante diminution de celles-ci utilisées comme perchoirs dans le passé, les ont rendues peu nombreuses d'où ces problèmes de "cohabitation", chacun chantant l'un après l'autre. Quoique le Rouge queue noir, sans oublier de temps à autre le Charme ... du perchoir, alterne les chants sur les pilasses de la clôture.

Résultat d'une simple séance d'élagage, cette modification du milieu a modifié le comportement de ces deux oiseaux, paisibles voisins habituellement. Le Rouge gorge est resté le maître du lieu.

NOUVELLE PREUVE DE L'ANTHROPOPHILIE CHEZ LE GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*

Par Xavier COMMECY

La tolérance dont fait preuve le Grèbe huppé à l'égard de l'homme et de ses activités est l'une des raisons avancées pour expliquer son actuelle expansion géographique et quantitative en Picardie comme dans toute la France. Les exemples d'installations dans des zones humides périurbaines sont légion et ceci même si les berges des plans d'eau qu'il occupe pour nicher sont habituellement fréquentées par des promeneurs, des pêcheurs et tout autre utilisateur de la nature.

C'est dans le cadre de ces nidifications en milieu urbanisé que nous avons découvert une nouvelle preuve de l'adaptabilité de l'espèce aux transformations de son milieu de vie. L'observation a été faite le 18 Avril 1993 aux étangs Sainte Radegonde-Péronne (50), étang de pêche en bordure de la ville abondamment fréquenté toute la semaine et surtout en fin de semaine. L'un des 7 nids repéré ce jour là, accroché aux branches basses d'un Saule à moins d'un mètre de la berge, différait des habituels empilements de débris végétaux et feuilles vertes de plantes aquatiques qui forment les nids de cette espèce. Celui ci était orné (?), mêlés aux composants habituels de 4 déchets d'origine humaine : un grand sac qui avait contenu des légumes surgelés, un sac poubelle bleu, un morceau de plastique vert (sac poubelle?) et morceau de papier aluminium! Le nid contenait trois oeufs.

Quelques semaines plus tard, le nid est vide, son état montre qu'il a contenu des jeunes; la couvaison a donc réussi. La quantité de matériaux d'origine humaine présents atteste d'un apport volontaire et non accidentel par l'oiseau.

A l'instar d'autres oiseaux rudologues (qui étudie les déchets) tels le Merle noir *Turdus merula*, le Moineau domestique *Passer domesticus*.... le Grèbe huppé va-t-il employer couramment de tels matériaux de substitution pour l'élaboration de son nid? Espérons que non, l'image d'une nature poubelle serait renforcée et ce n'est pas celle que nous voulons.

Remarquons que pour notre part c'est le premier cas que nous observons sur les quelques centaines de nids déjà observés et la littérature générale consultée ne cite pas de tels exemples. Il s'agirait de la spécialisation d'un individu ou d'un couple.

LES OISEAUX DE LA DECHARGE CONTROLEE DE GAMACHES -80-, VALLEE DE LA BRESLE

PAR JEAN MICHEL SANNIER

L'avifaune de sites anthropiques a déjà fait l'objet de publications dans la Somme, notamment pour les décharges d'ordures ménagères (SUEUR 1984, 1985 OU TRIPLET 1982). Il nous a semblé intéressant de préciser les statuts des oiseaux fréquentant la décharge contrôlée du S.I.V.O.M. de Gamaches, compte tenu de son originalité et de sa localisation près des grandes concentrations de laridés du littoral.

Le site :

Actuellement les décharges contrôlées à ciel ouvert du département de la Somme concernent 18 sites dont 12 devraient fermer avant 1998. Elles représentent 60% du tonnage de déchets traités (Préfecture de la Somme 1994). Celle de Gamaches située au sommet du vallon sec dit de "la Briqueterie", enchâssée entre deux reliefs boisés (bosquet du Fonds des Comte et Bois de Beaumont) a été créée par arrêté préfectoral du 10 Juin 1976. Des arrêtés modificatifs d'extension correspondent au comblement du vallon et à sa réhabilitation progressive à usage agricole. La surface de dépôts est toujours restée identique. Voir plan.

L'avifaune exploitant le site :

1°) Goéland argenté *Larus argentatus* :

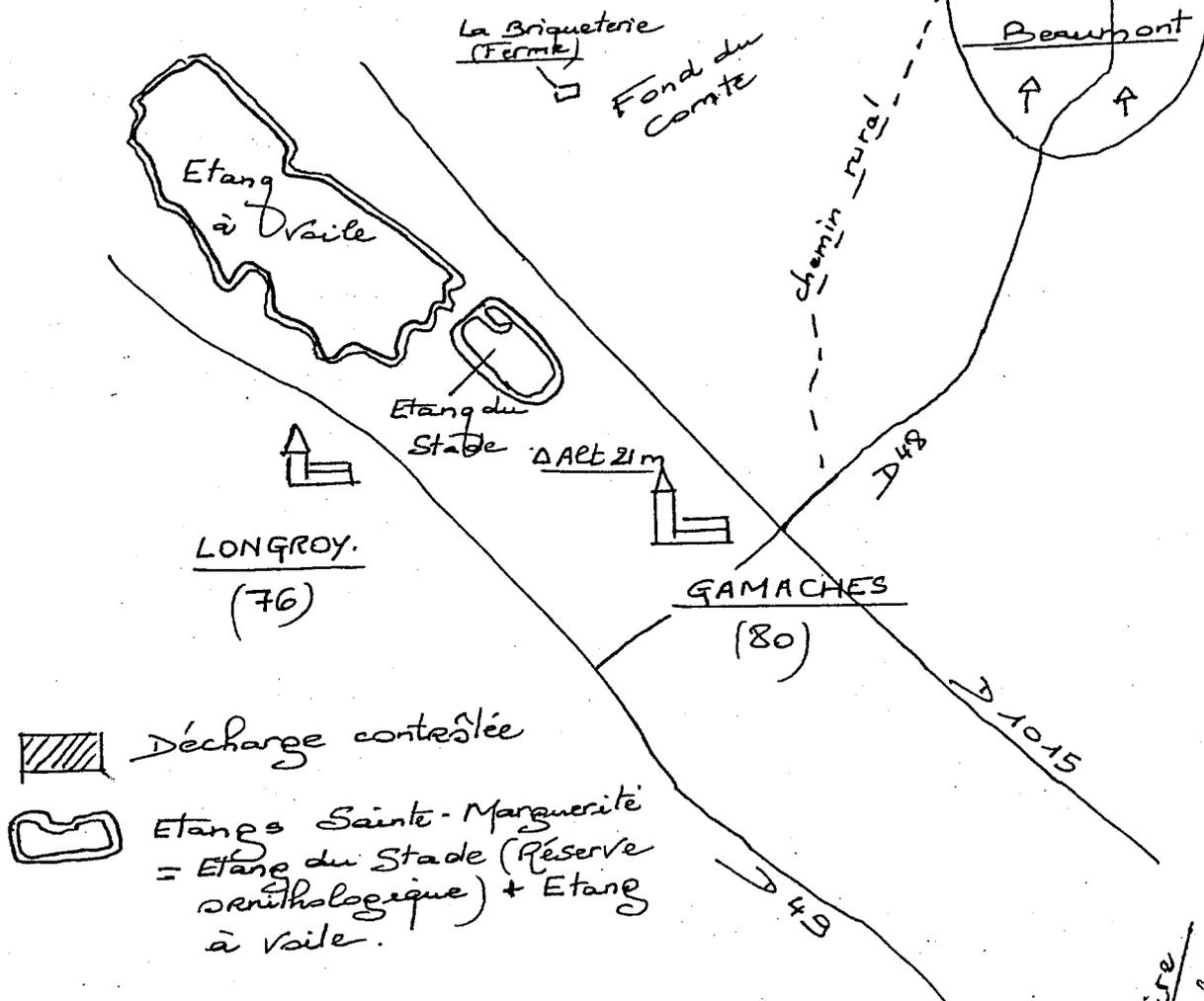
* le mouvement principal

Cette décharge mise en place par le S.I.V.O.M. de Gamaches a succédé à une politique sectorielle des communes du canton. La décharge d'Embreuille (distante de 3,5 kilomètres), village situé sur le rebord du plateau du Vimeu et du versant de la Bresle (fermée au début des années 80) était auparavant déjà visitée par de nombreux laridés. dès le début de l'exploitation la nouvelle décharge a été investie par les Goélands argentés. La surface d'épandage restreinte n'a jamais permis l'alimentation simultanée d'effectifs importants. Le tableau 1 précise les observations directes des Goelands sur le site. En fait divers groupes peuvent se succéder. Bien souvent, 150 à 200 oiseaux sont groupés sur le plateau, à quelques centaines de mètres de la décharge dans les champs contigus, en attente.

Les effectifs présents sont constants tout au long de l'année à l'exception d'une fluctuation durant la période de nidification. Durant cette dernière décennie ils sont restés aussi invariables. Les périodes de gel et d'hiver rigoureux ne font pas cesser les échanges d'oiseaux entre le littoral et la vallée (96 Goélands argentés avec 1 Goéland cendré le 14 Février 1985, 250 Goélands argentés avec 24 Goélands cendrés le 9 Février 1991 sur l'étang voisin du stade de Gamaches qui ne gèle jamais complètement). Temps d'alimentation et activités de toilettes ou de désaltération se succèdent. Ces derniers se déroulent principalement sur l'étang voisin (classé réserve ornithologique) où leur présence est attestée

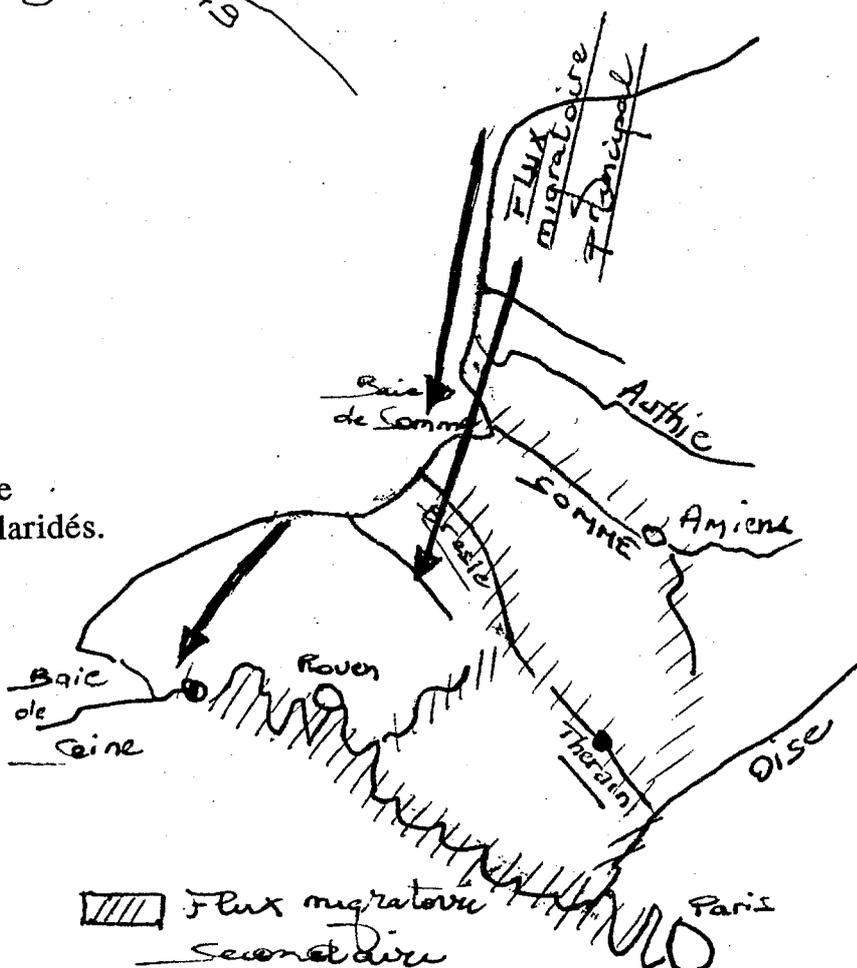
Δ ABE 111m

Cartel : Localisation du site d'étude.



 Décharge contestée
 Etangs Sainte-Marguerite
 = Etang du Stade (Réserve ornithologique) + Etang à voile.

Carte 2 : Place de la vallée de la Bresle dans les flux migratoires de laridés.



quotidiennement. Les effectifs maximaux présents sur les étangs de Gamaches sont de 455 le 16 Mars 1991 et 450 le 29 Janvier 1994.

Des accouplements ont été notés dans les groupes en situation d'attente aux abords de la décharge (le 21 Avril 1985, un autre dès le 13 Mars 1988 dans un groupe de 225 Goélands argentés dont 5 immatures de 1^o année).

Comme tous les auteurs le mentionnent, des allers et retours quotidiens de ces laridés sont enregistrés entre la vallée et le littoral proche ce qui constitue la plus grande partie des échanges; cependant des groupes stationnent très tardivement la nuit dans les champs. (A Amiens, en vallée de somme, une petite partie des représentants de cette espèce fréquentant la décharge de Sains en Amiénois intègre un dortoir hivernal de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* (SANNIER à paraître).

* Les autres mouvements.

Les Goélands argentés investissent l'ensemble du bassin de la Bresle dans leur quête alimentaire. On recense aussi des vols quotidiens (de 35 à 200 adultes observés) en haute vallée, dans la région d'Aumale (en aval de Gamaches, à environ 30 kilomètres au Sud-Est) qui empruntent la voie de migration traditionnelle du linéaire val de Bresle/vallée du Thérain. C'est probablement ces oiseaux que l'on retrouvait pour partie sur la décharge de Rochy-Condé dans l'Oise (A. ROUGE in X. COMMECY et al. 1990). Voir carte 2.

2^o) Les autres laridés :

(Ne sont pas citées ici les nombreuses données obtenues sur l'étang St Sauveur de Bouvaincourt-sur-Bresles dont les échanges avifaunistiques avec le littoral très proche sont importants).

* Mouette rieuse *Larus ridibundus* :

Bien que cette espèce possède des dortoirs hivernaux sur chaque groupe d'étangs de la vallée (Blangy-sur-Bresle, Monchaux-Soreng, Incheville, Bouvaincourt-sur-Bresles...) et notamment sur les étangs Ste Marguerite et la station d'épuration de Gamaches (effectif maximum de 400 le 11 Avril 1986) la présence directe sur la décharge ne concerne qu'une seule observation d'un adulte le 30 juin 1986.

* Goéland marin *Larus marinus* :

Observation d'un individu au moins du 7 Juin au 13 Septembre 1986 avec des groupes de Goélands argentés (et nombreuses autres observations sur les étangs).

* Goéland cendré *Larus canus* :

Cette espèce occupe les mêmes postes d'hivernage que la Mouette rieuse avec une présence régulière de moins de 10 oiseaux exceptées les années d'hiver rigoureux. Elle est notée avec les groupes de Goélands argentés lors des hivers rigoureux sur ces mêmes étangs. Pas d'observation directe sur la décharge.

* Goéland brun *Larus fuscus* :

Une seule observation d'un adulte de la sous-espèce *fuscus* (donc probablement un oiseau en halte migratoire) noté avec 7 Goélands argentés le 11 Décembre 1993.

* Goéland leucophaée *Larus cachinnans* :

Aucun recensement systématique de cette espèce n'a été entrepris. Les individus observés semblent appartenir à la sous-espèce méditerranéenne *michaellis* . Ces oiseaux, régulièrement observés sur le littoral proche (au Tréport par exemple) doivent se glisser communément au sein des

vols de Goélands argentés. Une seule observation sur le site de la décharge, 2 adultes le 15 Août 1992 en compagnie des Goélands argentés.

3°) L'avifaune associée :

* Choucas des tours *Corvus monedula* :

Passage d'un adulte isolé le 26 Novembre 1985.

* Corbeau freux *Corvus frugilegus* :

1 adulte de passage le 26 Novembre 1985.

* Corneille noire *Corvus corone* :

Voir tableau en annexe. Les effectifs enregistrés sont désormais moins importants, peut être suite à des "régulations" de population.

* Pie bavarde *Pica pica* :

A cause de préséances alimentaire existant entre les espèces, elle quittent le site dès l'arrivée des Corneilles noires et des Goélands argentés; maximum de 10 le 2 Février 1985.

* Geai des chênes *Garrulus glandarius* :

Présence occasionnelle, 2 le 29 Mars 1987.

Les autres passereaux :

* Bergeronnette grise *Motacilla alba* :

Présence constante, chasse les insectes en courant parmi les détritius. Maximum de 10 le 17 Janvier 1993, 2 couples le 28 Mars 1985 avec parades nuptiales.

* Bergeronnette printanière *Motacilla flava ssp flavissima* :

Même comportement que l'espèce précédente, minimum un couple. Dates extrêmes de présence : 29 Mars (1987) - 13 Septembre (1986).

* Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* :

En petit nombre en hiver, maximum de 300.

* Pouillot véloce *phylloscopus collybita* :

Hiverné régulièrement sur le site où il s'alimente. (Premier chanteur : 1 le 17 Janvier 1993).

Par ailleurs des Rouge-queue noir *Phoenicurus ochruros*, Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*, Moineaux domestiques *Passer domesticus*, Mésanges charbonnières *Parus major*, Mésanges boréales *Parus montanus*, ... côtoient les grandes espèces dans leurs quêtes nutritives.

Les rapaces :

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* font des apparitions ponctuelles. La Buse variable *Buteo buteo* se perche elle directement sur les pieux délimitant la décharge pour capturer ses proies (2 ad. le 13 Septembre 1986). Une décharge représente donc un biotope avec tous ses étages de la chaîne alimentaire.

5°) Une colonie de Corneilles noires :

Le site est occupé en permanence par une bande importante de Corneilles noires immatures augmentée par les effectifs des nicheurs locaux. L'une des spécialités de ces oiseaux éboueurs est de ramasser les os de côtelettes que l'on retrouve après nettoyage en grand nombre sous les arbres.

Une nidification en maillage serré a été relevé dans le bosquet du fond du Comte (maximum de 5 nids sur un linéaire de 70 mètres début Avril 1988) et au bois de Beaumont (maximum de 7 nids sur 100 mètres, 3 arbres portant un nid mais un autre en portant 3 en Avril 1993) et le phénomène dure au moins depuis 1984. L'abondance des ressources alimentaires

développe donc des comportements différents du statut normatif de l'espèce (GEROUDET 1980). D'autres espèces d'oiseaux peuvent montrer une telle adaptation mais cela a rarement été noté chez la Corneille noire et cet exemple n'est probablement pas un cas unique compte tenu du nombre de décharges à ciel ouvert existant çà et là. L'observation d'une telle colonie de Corneilles noires s'articule sur deux critères interactifs : la décharge (site de nourrissage) à proximité immédiate d'une zone boisée (site de nidification). On trouve de telles conditions ailleurs, par exemple à la décharge de Neufchâtel en Bray (76).

6°) Conclusion

Les décharges de déchets ménagers apportent des ressources alimentaires qui sont recherchées par les populations aviennes avec parfois des effectifs importants. Elles sont fréquentées par des espèces qui ont su s'adapter à ces nouvelles facilités. La loi du 13 juillet 1992 qui fixe entre autre l'objectif d'interdire d'ici l'an 2002 les décharges d'ordures ménagères brutes causera la fermeture de la plupart de ces sites. Celle de Gamaches prévue pour 1988 entraînera la disparition sur le site réhabilité de la fréquentation des laridés, principalement du goéland argenté. Par contre l'intrusion à vocation alimentaire des laridés en vallée (fortuite avant les années 60 sauf lors des tempêtes et lors des migrations) se perpétuera certainement compte tenu des habitudes prises et du régime alimentaire omnivore de la plupart de ces espèces. Tout au plus la taille des effectifs (au moins pour le Goéland argenté) devrait être modifiée..

BIBLIOGRAPHIE :

COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L. et SUEUR F. (1990) : Synthèse des observations ornithologiques de 1988 en Picardie. L'Avocette 14 3-4, p. 92-135.

GEROUDET P. (1980) : Les Passereaux I. Du Coucou aux corvidés. 3^e édition. Delachaux et niestlé. Neufchâtel, Paris. 287p..

Préfecture de la Somme (Mai 1994) : Organisation et Environnement : Plan départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Somme. Conseil général de la Somme.

SUEUR F. (1984) : Les oiseaux de la décharge d'Arry. Picardie Nature N° 23. p. 15-16.

SUEUR F. (1985) : Fréquentation de la décharge contrôlée de Nampont Saint Martin par les laridés. Doc. multicopié. GEPOP. 2p.

TRIPLET P. (1982) : Les oiseaux des décharges d'ordures. Picardie Nature N°17. p. 14-17.

EFFECTIFS DE GEOLANDS ARGENTES ET DE CORNEILLES NOIRES

DECHARGE CONTROLE DU SIVOM DE GAMACHES

ESPECE		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1985	Goélands Argentés	300	96	320	250	80	45	140	220	150	300	320	300
	Corneilles Noires	50	?	250	80	100(+)	200	200	200	200+	200+	200+	200+
	date d'observ.	14-I	14-II site gelé	26-III	21-IV	23-V	30-VI	31-VII	25-VIII	23-IX	27-X	30-XI	24-XII

**EXAMEN D'UN NID DE
TROGLODYTE MIGNON *TROGLODYTES TROGLODYTES* .
INVENTAIRE DES MATERIAUX UTILISÉS .**

Par Y. LECOMTE

Le nid fut ramassé dans un talus sableux, entre les racines d'un Chêne en forêt de Hez-Froidmont (Parcelle 11, série 3) le 28 Août 1993, près de l'étang Notre Dame de la Garde.

Le tableau 1 indique l'origine des propriétaires des plumes utilisées pour la réalisation du nid ainsi que les autres matériaux trouvés.

Ces plumes et autre matériaux utilisés par l'oiseau pour aménager son nid et provenant de 12 espèces différentes (oiseaux et mamfères) sont révélatrices du milieu occupé.

Le Troglodyte mignon n'étant pas un prédateur, ces matériaux sont évidemment récupérés sur des animaux trouvés morts ou par prise de plumes ou poils perdus. Par exemple, nous pouvons penser que les plumes de Canard colvert viennent (des mues?) des individus fréquentant l'étang distant d'une centaine de mètres; celles des Poules domestiques viennent des élevages des habitations situées à moins de 200 mètres; celles de la Corneille noire du Geai des chênes et peut-être d'autres encore proviennent de plumées de l'Autour des Palombes *Accipiter gentilis* souvent observé en ce lieu.

Toutes les plumes utilisées sont des plumes de couverture : dos/ventre/poitrine sauf celles de la Mésange charbonnière : aile et queue.

Nous avons aussi trouvé :

Pour les poils utilisés, ceux de Blaireau peuvent s'expliquer par la présence de terriers situés à moins de 100 mètres et les crins de Cheval par leur stationnement dans une pâture à moins de 200 mètres; de plus, ce secteur de la forêt est aussi fréquenté par des randonneurs équestres.

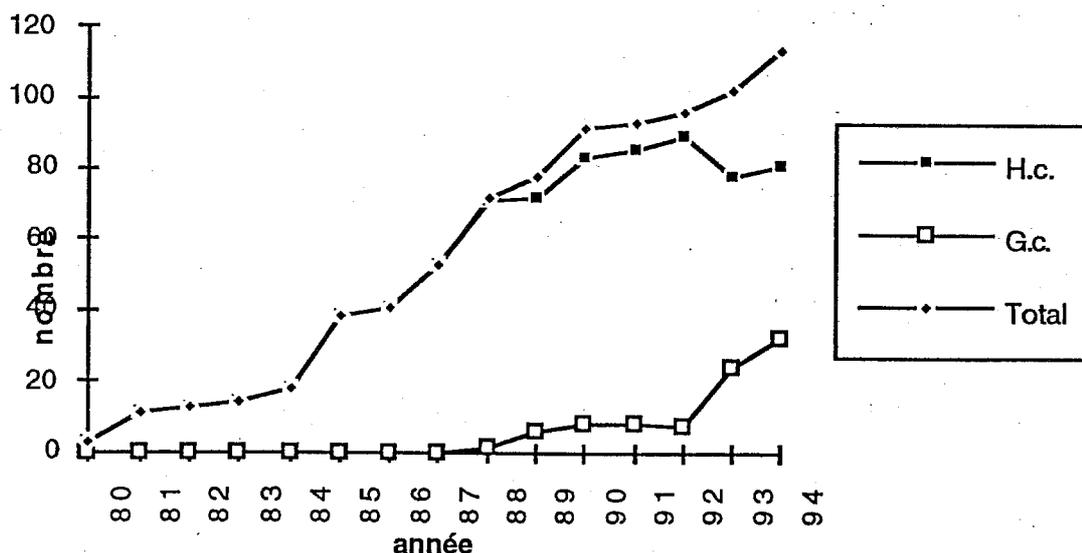
ESPECES	NOM LATIN	Nombre	N°
CORNEILLE NOIRE	(<i>Corvus corone</i>)	73	1
CANARD COLVERT	(<i>Anas platyrhynchos</i>)	4	2
SANSONNET ETOURNEAU	(<i>Sturnus vulgaris</i>)	2	3
MESANGE CHARBONNIERE	(<i>Parus major</i>)	2	4
GEAI des CHENES	(<i>Garrulus glandarius</i>)	19	5
CHOUETTE HULOTTE	(<i>Strix aluco</i>)	3	6
MERLE NOIRE Femelle	(<i>Turdus merula</i>)	6	7
POULE DOMESTIQUE	(<i>Gallus gallicus</i>)	13	8
GRIVE MUSICIENNE	(<i>Turdus philomelos</i>)	2	9
PIGEON RAMIER	(<i>Colomba palombus</i>)	17	10
CHEVAL (poils)	(<i>Equus caballus</i>)	5	11
BLAIREAU (poils)	(<i>Meles meles</i>)	13	12
DUVETS et PLUMES	(<i>Sp</i>)	43	13
TOTAL des Plumes		202	

MISE EN EVIDENCE D'UNE COMPETITION INTERSPECIFIQUE ENTRE LE GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo* ET LE HERON CENDRE *Ardea cinerea*

Par X. COMMECY

La nidification en terres du Grand cormoran a été décrite très précocement (1988) en Picardie (COMMECY 1989) puisqu'il ne s'agissait alors que du troisième cas en France. Cette installation dans une colonie de Hérons cendrés à Péronne Sainte-Radegonde -80- s'inscrivait comme une suite logique aux augmentations des Grands cormorans migrateurs et hivernants observés depuis la fin des années 70, tant nationalement (YEATMANN) que régionalement (SUEUR 1989). Depuis, d'autres nidifications continentales ont été signalées en France. A Péronne, depuis 1988, la reproduction des Grands cormorans s'est poursuivie chaque année sans interruption et l'on peut parler maintenant d'une véritable colonie, mêlée à celle de Hérons cendrés installée antérieurement. La croissance de cette colonie est continue, surtout importante ces deux dernières années aussi nous sommes nous interrogés sur les relations entre ces deux espèces dans une originale colonie mixte de reproduction. Le graphique 1 montre le nombre de nids des deux espèces comptabilisés années après années.

Fig.1
nombre de couples de Hérons cendrés, Grands
cormorans et nombre total de nids



Si la courbe de croissance cumulée est régulière, pour celle présentant la population annuelle de Hérons cendrés, on peut remarquer qu'après une

période de croissance régulière de 1980 à 1988 (+48% d'augmentation en moyenne annuelle pendant ces 8 ans), puis une stagnation (ou une moins forte croissance) de 1989 à 1992 (+6% d'augmentation en moyenne annuelle) elle montre une régression du nombre de couples présents en 1993 et 1994 (-5% en moyenne annuelle). L'installation des grands cormorans dans cette colonie date de 1988, dernière année de forte progression à l'image de celle des autres colonies picardes qui depuis n'ont pas elles connues de régression (X. COMMECY 1994) et voit ses effectifs exploser à partir de 1993 année où commence la régression des Hérons cendrés. On peut donc légitimement s'interroger pour savoir si l'apparition des Grands cormorans nicheurs en ce site ne perturbe pas les autres nicheurs coloniaux. On ne peut de toute façon pas invoquer un manque de place et une saturation du site de nidification (îlot boisé d'un étang) puisque le nombre total de nids (Hérons cendrés + Grands cormorans) continue de croître.

Comment une telle concurrence peut-elle s'exercer?

Concurrence alimentaire?

Elle semble peu vraisemblable, les nicheurs des deux espèces se dispersant largement en amont et en aval de Péronne dans la riche vallée de la Somme où ils doivent trouver une nourriture abondante. De plus, le Héron cendré ayant une diète beaucoup plus variée que le Grand cormoran très sténophage est régulièrement observé sur les plateaux où comme ailleurs il doit prélever abondamment des micro mammifères (nous ne disposons pas d'analyses de pelotes de rejection de cette espèce en ce lieu mais celles obtenues en d'autres sites du département montrent la grande proportion de micro mammifères capturés (SUEUR 1991 et COMMECY inédit).

Agressivité directe?

Nous n'avons jamais observé de figures d'agression entre ces deux espèces, que ce soit sur les sites de nids ou sur les lieux de chasse. D'autre part, le Héron cendré cohabite régulièrement avec d'autres espèces de grands oiseaux coloniaux, (Aigrette garzette *Egretta garzetta* Bihoreau *Nycticorax nycticorax* ...) alors pourquoi pas avec le Grand cormoran? Il semble donc difficile d'admettre que le déclin local du Héron cendré soit dû à son élimination par une agressivité directe à son égard du Grand cormoran.

Il nous faut donc chercher cette concurrence sur le site même de la reproduction en excluant la saturation du milieu.

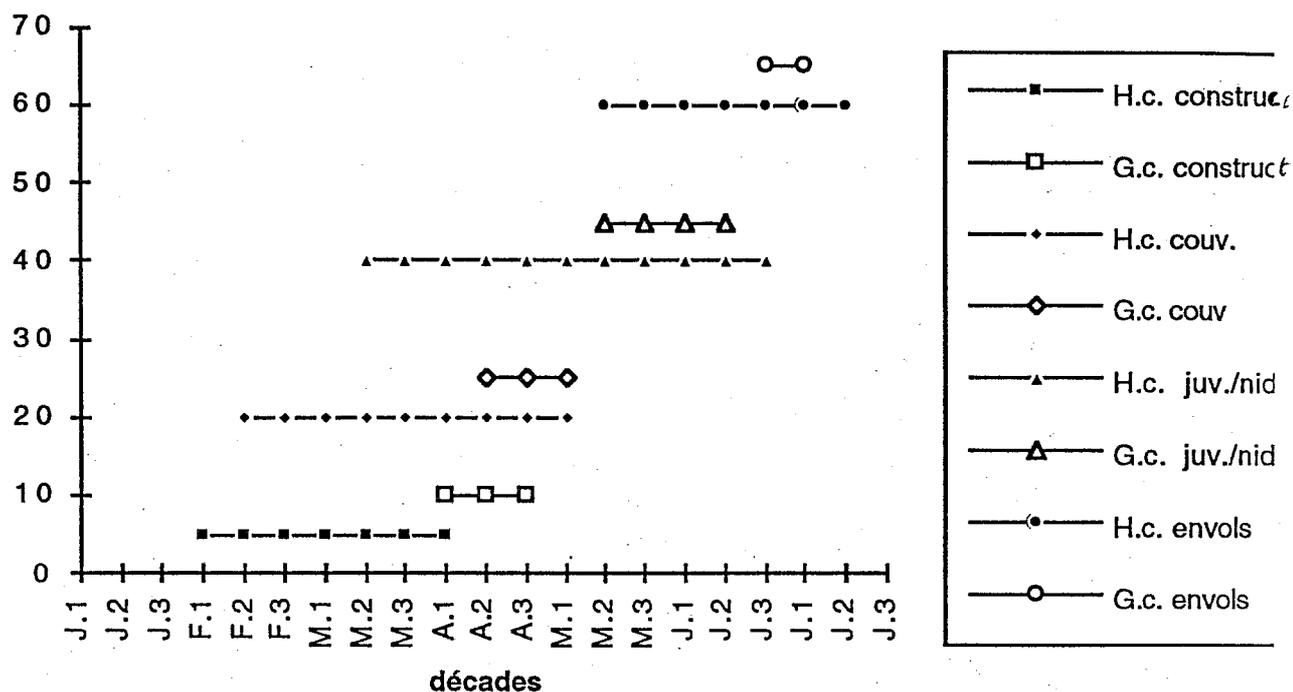
Pour cela, comparons :

- les dates de nidification des deux espèces.
- les localisations des nids pour les deux espèces dans la colonie.

Comparaison des dates de nidification.

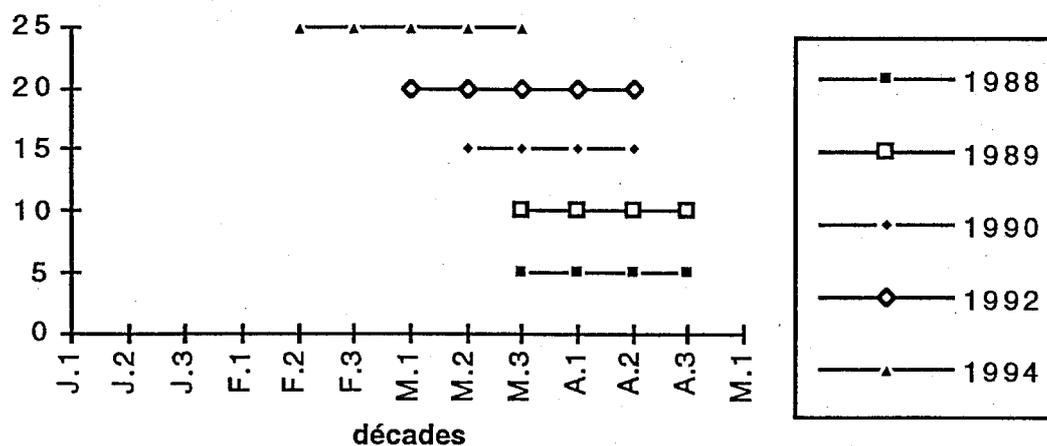
La figure 2 montre les périodes des différentes phases de la reproduction chez les deux espèces en 1998, date de la première reproduction à Péronne du Grand cormoran. On constate une installation précoce des hérons cendrés dès le début février (des constructions sont régulièrement notées en Janvier mais les coups de froid au cours de ce mois ou en février entraînent leurs arrêts) et un étalement important de ces installations (plus de 2 mois). Le Grand cormoran lui s'est installé seulement à la mi-Avril, soit bien plus tardivement. Les deux reproductions étaient alors nettement décalées dans le temps.

Fig.2: Comparaison nidification 1988



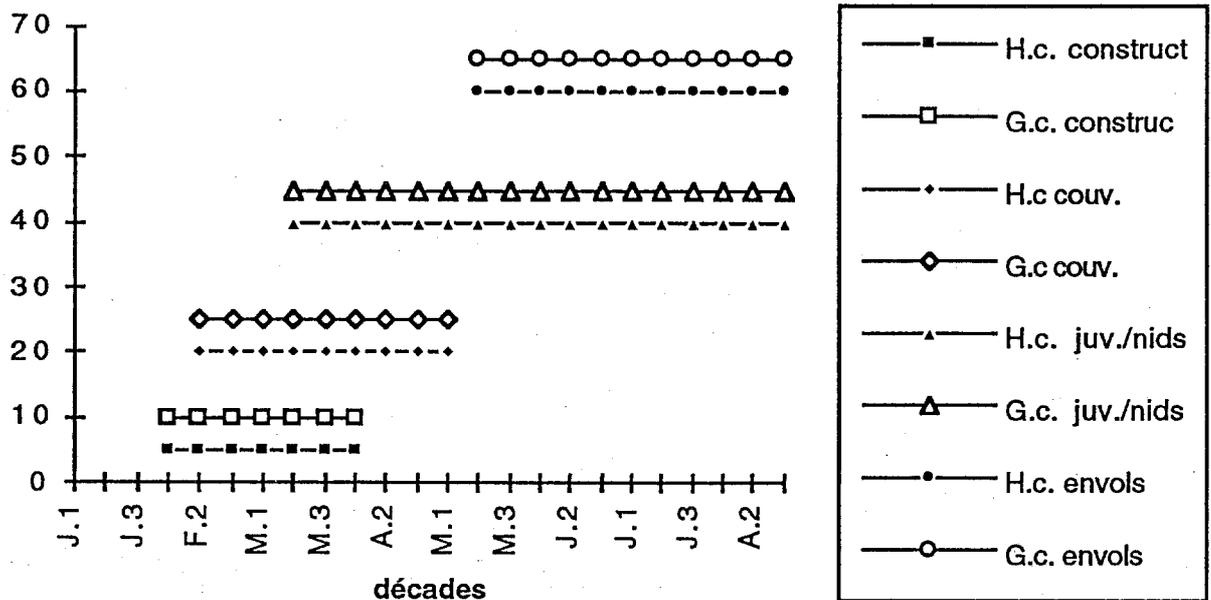
La figure 3 montre l'évolution des périodes de construction chez le Grand cormoran à Péronne les (années pour lesquelles nous avons pu repérer le début de ces activités (à dix jours près).

FIG.3: Périodes de construction des nids (Grand cormoran)



On peut y repérer la nette évolution vers une reproduction commençant de plus en plus précocement pour aboutir à la situation de l'année 1994 représentée sur la figure 4 où les deux cycles de reproduction sont quasiment synchrones.

Fig.4: Comparaison nidification 1994



Cela peut-il expliquer le déclin constaté? L'observation de la localisation des nids au sein de la colonie va nous aider à répondre.

Localisation des nids des deux espèces dans la colonie.

En 1988, le nid (probablement construit de l'année car c'est alors une plate-forme peu épaisse et non un ancien nid de Héron réutilisé) est installé à une quinzaine de mètres de haut, en bordure Sud du petit îlot boisé, site de la colonie. C'est un grand Frêne *Fraxinus excelsior* de la zone la plus densément occupée par les Hérons cendrés qui le supporte et l'on trouve sur cet arbre 5 nids occupés. Dans un rayon d'une dizaine de mètres ce sont pas moins de 9 nids occupés que l'on peut compter.

En 1989, ce nid est réutilisé et les autres sont proches, la plupart sur le même arbre.

En 1993, on peut remarquer sur l'arbre de la colonisation : 9 nids de Grands cormorans et aucun de Héron cendré. Dans les arbres voisins on trouve :

- 2 nids de Grands cormorans et 1 nid de Héron cendré en construction à la mi-Avril (soit très tardivement); ce nid est situé très bas.
- 4 nids de Grands cormorans et 0 de Héron
- 8 nids de Grands cormorans et 0 de Héron
- 1 nid de Grands cormorans et 2 de Héron, construits très bas.

En 1994, la colonie est "explosée" en trois sous-groupes, tous au Sud de l'îlot, au dessus de l'eau.

9 nids sont groupés sur un arbre à la pointe Ouest; autour on trouve 4 arbres portant 1, 2, 4 et 2 nids de hérons.

Au centre, lieu d'installation en 1988, un ensemble de 3 arbres portant 6, 4 et 10 nids de Grands cormorans et respectivement 1, 3 et 2 nids de Hérons cendrés à des hauteurs anormalement basses par rapport à la hauteur moyenne des nids de cette colonie; soit sous les nids de Grands cormorans (1 cas) soit au sommet des arbres (5 cas). De cette zone qui était la plus

densément occupés par les Hérons cendrés il y a à peine 5 ans, ils sont donc quasiment absents. L'essentiel des nids de Hérons de ce secteur central sont décalés en arrière de ce premier rideau d'arbres occupés; ils ne sont donc plus au dessus de l'eau et d'accès plus difficiles.

Le troisième sous-groupe, à la pointe Est, est constitué de 3 nids posés sur 3 arbres différents; dans ce secteur on trouve aussi 29 nids de Hérons.

Il semble donc qu'en quelques années, grâce à une installation de plus en plus précoce, les Grands cormorans ont progressivement occupé les emplacements les plus favorables (les plus densément occupés avant); restait donc aux Hérons cendrés soit à s'installer à des emplacements moins favorables (moins utilisés auparavant), soit à quitter le site et aller s'installer ailleurs. On peut remarquer que l'installation de la colonie de Saint-Quentin (marais d'Isle) -02- à une trentaine de kilomètres en amont dans la vallée de la Somme date de 1990 et augmente régulièrement depuis : 8 nids en 1994 (S. BOUTINOT in COMMECY 1994). S'agit-il d'individus chassés de la colonie de Péronne? On peut le penser.

Conclusion :

A la lumière des informations récoltées dans une colonie mixte Hérons cendrés-Grands cormorans, il semble donc qu'il existe une concurrence entre ces deux espèces, le Grand cormoran occupant les sites de nids de meilleure valeur et pour des raisons d'attractivité sociales spécifiques se regroupant, repousse en marge les Hérons cendrés qui en réponse semblent pour certains quitter ce site. Loïc MARION que nous avons consulté et qui a bien voulu nous renseigner ce dont je le remercie, confirme que dans les grandes colonies de Grand-Lieu (44) où il n'y a pas de concurrence de place le site étant vaste, les Hérons cendrés évitent de nicher dans la colonie de Cormorans, en occupant la périphérie même lorsque ces colonies se déplacent spontanément d'une année à l'autre. Ce comportement est du selon lui aux dérangements (le Cormoran étant une espèce très active et bruyante). Sur un site plus restreint comme celui de Sainte-Radegonde Péronne, cette séparation peut donc entraîner un mouvement vers d'autres colonies voisines. Ce point est bien évidemment à confirmer, aussi bien dans le suivi du site de Péronne qu'ailleurs si d'autres colonies mixtes apparaissent.

Bibliographie :

COMMECY X. (1989) : Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* nicheur en Picardie continentale. L'oiseau et R.F.O., 59 p.197-201.

COMMECY X. (1994) : Résultats du recensement régional 1994 des Hérons cendrés *Ardea cinerea* en Picardie. L'Avocette 18 (3-4), à paraître.

DEBOUT G. (1991) : Grand cormoran in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F. : 66-67.

SUEUR F. (1989) : Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie. L'Avocette 13 (2-3-4) p.87-98.

SUEUR F. (1991) : Le régime alimentaire du Héron cendré *Ardea cinerea* sur le littoral picard. Picardie Nature N°52 p. 12-13.

CAPTURE ET CONSOMMATION D'UN PAPILLON PAR UN JUVENILE DE GREBE HUPPE *PODICEPS CRISTATUS*

Par Y. LECOMTE

Ce Lundi 15 Août, en visite aux étangs d'Angy -60-, j'observe un adulte de Grèbe huppé qui apprenait à pêcher à son jeune. L'adulte, après chacune de ses captures de poisson le secouait énergiquement et appelait le juvénile. A l'arrivée de ce dernier près de lui, il déposait la proie dans l'eau et le jeune la récupérait en la "pêchant" et la consommait... avidement.

Un Papillon de type Piéride passant à côté d'eux, près de la surface, l'adulte s'est précipité sur lui, l'assommant d'un coup de bec, il le dépose sur l'eau où il se débat. Le jeune approche rapidement et après plusieurs essais infructueux l'a capturé et consommé. Puis l'apprentissage de la pêche continuera.

Paul GEROUDET dans son ouvrage sur les Palmipèdes ne signale pas la capture et la consommation de Papillon par le Grèbe huppé.

Bibliographie :

GEROUDET P. (1988) : Les Palmipèdes DELACHAUX ET NIESTLE 284 p.

NIDIFICATION DE L'ECHASSE BLANCHE *HIMANTOPUS HIMANTOPUS* DANS L'ABBEVILLOIS (80) EN 1993

Par Vincent BAWEDIN

Les observations de ce couple d'Echasses ont été réalisées par G. DELOISON et moi même. C'est le cumul de nos données qui a permis de conclure à une reproduction de l'espèce. Le site occupé par les oiseaux est proche d'Abbeville et situé à une dizaine de kilomètres de la baie de Somme; il se compose de plusieurs bassins de décantation d'une sucrerie. Les observations se sont étalées sur trois mois (Mai à Juillet) s'achevant à la date de l'ouverture de la chasse, celle ci étant pratiquées sur les lieux. Un minimum d'une visite par décade a été effectué (tableau 1).

: MAI : JUIN : JUILLET :

: 0 : 0 : 1 : 1 : 1 : 1 : 2 : 1 : 1 : : Tableau 1: répartition des visites par décade.

Chronologie des observations :

Le 31 Mai, 2 adultes alarment avec insistance.

Le 6 Juin, 1 adulte seulement est visible. Il survole le site en criant. La recherche du second (avec éventuellement des jeunes) est brève afin de ne pas entraîner de dérangements trop importants ; elle restera vaine.

Les 20 et 26 Juin, le couple est vu en compagnie de 3 juvéniles déjà grands.

Le 2 Juillet, le couple est observé uniquement accompagné d'un jeune.

Le 4 juillet, seuls les deux adultes sont notés.

Les 11 et 21 Juillet, aucune Echasse n'est observée sur le site.

Analyse et réflexion :

C'est le 20 Juin que sont vus pour la première fois les jeunes, déjà volants mais reconnaissables au plumage brun-grisâtre de la nuque et du dos (ce dernier présentant des liserés jaunâtres) et aux pattes rosâtres. Il peut paraître surprenant qu'aucune observation de poussins n'ait été effectuée auparavant. Toutefois GEROUDET (1982) indique que l'observations des poussins d'Echasse est rendu difficile à cause de la vigilance des parents; en effet, dès que ces derniers alarment, les pulli se plaquent au sol et restent immobiles jusqu'à la fin de l'alerte. On ne les voit généralement qu'au moment des premiers vols. De plus, si on se penche sur la chronologie de la reproduction chez l'Echasse blanche, l'hypothèse d'une nidification sur place est renforcée.

L'envol des jeunes survient chez cette espèce 28 à 32 jours après la naissance. Dans le cas présent, celle ci aurait donc eu lieu autour du 20 Mai, même si cette supposition reste délicate, étant donné l'absence de prospection entre le 6 et le 20 Juin. Mais à quelques jours près la fourchette du 18-22 Mai pour l'éclosion est fort plausible en nous basant sur les environs du 20 Juin comme date d'envol. Notons qu'une étude faite dans le Centre-Ouest de la France en 1983 indique que la majeure partie des éclosions (44%) a lieu entre le 21 et le 31 Mai (DUBOIS et MAHEO 1986). La durée de l'incubation étant quant à elle comprise entre 22 et 24 jours, nous pouvons conjecturer sur une ponte entre le 25 Avril et le 1 Mai. L'étude précédemment citée réalisée en 1983 dans le Centre-Ouest de la

France en milieu littoral donne les fourchettes suivantes pour les dates de ponte : 21-30 Avril (25%), 1-10 Mai (41%) soit les 2/3 des cas entre le 21 Avril et le 10 Mai. Nous pouvons maintenant comprendre l'attitude des adultes les 31 Mai et 6 juin (alarmes, survols de l'observateur-intrus les pattes pendantes...) destinée à alerter les petits déjà nés. Ces derniers ont du adopter l'attitude décrite auparavant, les bassins accueillant ce couple étant couvert d'une végétation rase, leur découverte devenait alors plus difficile. L'inquiétude des adultes n'augmentant considérablement qu'en présence de jeunes, nous pouvons penser qu'avant l'éclosion les parents se sont faits plus discrets. Enfin, l'absence des Echasses sur le site dès la seconde décade de Juillet s'explique par le départ en migration de l'espèce aussitôt la reproduction achevée.

Même si les fourchettes données pour les dates de ponte et d'éclosion restent de l'ordre du probable, il est à noter qu'elles sont très proches de celles trouvées dans le Centre-Ouest. Pour la Picardie SUEUR (1990) mentionne comme dates :

-24 Mai au 17 Juin pour la ponte, 17 Juin au 22 Juillet pour l'éclosion.

Cela est très différent de ce que nous avons trouvé mais ces fourchettes prennent en compte des cas de nidification ayant eu lieu à l'intérieur de la région (Aisne) or VAUCHER (1955) signale la date du 20 Juin pour la majorité des éclosions en Dombes (Ain), autre région continentale. Notre site d'étude bénéficiant très largement du climat océanique il n'est guère surprenant que nos résultats soient plus proches de ceux obtenus sur la côte du Centre-Ouest de la France que de ceux cités par F. SUEUR

Conclusion :

Ces bassins de décantation ont l'avantage d'apporter aux oiseaux une grande tranquillité en dehors de la période de chasse. Signalons qu'une importante colonie de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* occupait le site; la présence de ces laridés était peut-être un atout supplémentaire pour la tranquillité des Echasses blanches dont la reproduction en Picardie n'est pas régulière tant en terres que sur le littoral et l'année 1989 avec plusieurs couples reproducteurs en divers sites continentaux et littoraux reste une exception.

Dire que la nidification de l'Echasse tend à se régulariser serait peut-être exagéré mais à l'avenir?

Remerciements :

Je remercie vivement Gérard DELOISON sans qui la présente note n'aurait pas vu le jour ainsi que Monsieur LESTIENNE pour avoir autorisé une prospection régulière des bassins de décantation.

Bibliographie :

DUBOIS P.J. et MAHEO R. (1986) : Limicoles nicheurs de France. Maresmes. Ministère de l'Environnement, L.P.O., B.I.R.O.E. 291 p.(p. 35-53).

GEROUDET P. (1986) : Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Tome I. Delachaux et Niestlé. Neuchatel, Lausanne, Paris 240 p. (p. 52-60).

SUEUR F. (1990) : Phénologie de la reproduction de l'avifaune Picarde. L'Avocette 14(1) p.6-35.

L'ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* NICHEUSE EN PICARDIE EN 1989

par P. CARRUETTE, C. DANCOISNE et L. GAVORY

INTRODUCTION :

En 1989, P. VILLERS (1989 a) signale dès le mois de mars, l'arrivée en nombre d'Échasses blanche en France, dont certains couples se cantonnent dans des localités où l'espèce n'est pas une nicheuse régulière. La Picardie est concernée par cet afflux inhabituel d'oiseaux et trois couples y nicheront avec succès.

La présente note propose, de faire une synthèse des observations effectuées au cours de la saison de reproduction, 1989 et de les situer dans le contexte picard, précisé à cette occasion, et national. En outre, une synthèse des données recueillies au cours des années 90 complétera la définition du statut régional

LES OBSERVATIONS REALISEES EN 1989 :

AISNE

- Guignicourt :

Bilan des observations

Le 5 juillet, un couple est observé. Un individu alarme et l'autre se nourrit en bordure de végétation (L. KERAUTRET com. pers.). Ce site a été visité le 14 mai, le 22 juin et le 3 août sans que des Echasses soient observées.

Habitat

Il s'agit de bassins de décantation d'une usine agro-alimentaire.

SOMME : PLAINE MARITIME PICARDE :

Parc Ornithologique du Marquenterre

Observation de la reproduction

Les premières échasses sont observées le 23 avril sur une mare de hutte en bordure de la Baie de Somme (Ph. CARRUETTE et D. LEGEMBLE). Il s'agit de deux mâles et une femelle qui se nourrissent d'insectes aquatiques. Un des mâles est régulièrement chassé par l'autre. Le soir, les oiseaux gagnent les prairies inondées du Marais du Crotoy et deux individus sont vus survolant le parc ornithologique (J.S. ALLUARD).

Le 14 mai, un couple est noté sur le parc ornithologique. Ils parquent et plusieurs accouplements ont lieu. D'autres sont observés les 17 et 20, où 3 sont notés en 30 minutes (F. SUEUR com. pers.). Ce même jour, la femelle creuse une dépression. Le 24, elle est notée sur le nid où le mâle la relaie très régulièrement. La ponte est déposée entre le 21 et le 24, date à laquelle débute l'incubation. Il y a un minimum de 3 oeufs. Le 28 mai un nouveau mâle est noté, il est immédiatement chassé par le mâle nicheur. Les éclosions ont lieu le 17 juin où les 2 premiers pullis sont observés. L'incubation aura donc duré environ 24 jours. Le 18 juin un oeuf n'est toujours pas éclos, mais le 20, 3 poussins sont observés sur le nid.

Du 16 au 18 juin, deux autres individus de sexe indéterminé sont observés. Le 24, le couple est vu avec les 3 pullis à 500 mètres du nid, de l'autre côté d'une digue de sable.

Le 4 juillet, un des jeunes disparaît. Le 19, un des juvéniles effectuent de timides tentatives de vol, il doit avoir approximativement 33 jours. La famille restera sur le parc jusqu'au 22 juillet. Elle sera revue le 3 août et, le 5, où seuls, 1 adulte et 2 juvéniles sont observés.

Habitat

Le couple s'est d'abord installé sur un îlot sableux en eau saumâtre. Le nid, une faible cuvette avec quelques débris végétaux, est situé près de l'eau. Ensuite, la famille gagne un secteur à faible niveau d'eau, riche en insectes et couvert de Laïches *Carex sp.* et de Joncs *Juncus sp.*. Ces végétaux constituent un cachette idéale pour les poussins dès qu'un danger survient. Les adultes ont été également observés sur la zone intertidale.

Quelques données sur le comportement

Le couple a fait son nid à proximité de nids de Mouette rieuse *Larus ridibundus*, d'un couple d'Huîtrier pie *Himantopus ostralegus* et de quelques Avocettes *Avocetta recurvirostra*. L'agressivité du couple envers les Mouettes rieuses nichant à proximité n'est vraiment importante que lorsque l'une d'entre elles, se pose près du nid. L'oiseau de garde, chasse alors l'intrus, ou s'il est absent, le couveur quitte le nid et s'en charge. Avec les Avocette, les altercations sont rares mais plus violentes, l'Avocette faisant front, obligeant les 2 Echasses à défendre ensemble le territoire de nidification. Après l'éclosion des jeunes, les adultes sont devenus particulièrement agressifs et défendent un secteur d'environ 2000 m² où ils ne supportent aucune présence. Toutes les espèces sont expulsées même si elles ne présentent a priori, aucun danger. Elle évite peut-être ainsi toute concurrence alimentaire. Les Goélands argentés *Larus argentatus* ou le Busard des roseaux *Circus aeruginosus* sont pris en chasse, parfois de très loin, dès qu'ils sont repérés aux alentours de la zone fréquentée (annexe 1, listes des espèces expulsées par les Echasses).

Elles étaient particulièrement agressives vis à vis des petits groupes d'Étourneaux sansonnet *Sturnus vulgaris* et des Chevaliers gambettes *Tringa totanus* qui se posaient, pourtant à 100 ou 150 mètres des pullis. De même, des accrochages violents ont parfois eu lieu notamment avec la Poulé d'eau *Gallinula ochropus* et avec une femelle de Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* accompagnée de ses poussins. Le mâle décollait même lors du survol d'un Cygne tuberculé *Cygnus olor* sans trop insister néanmoins.

Le Hâble d'Ault (80)

Observation de la reproduction

Les premières étaient observées le 30 juin où 2 adultes alarment, après un homme qui passe dans le secteur (L. GAVORY et T. RIGAUD). Avant, aucune observation n'avait été réalisée, alors que le site est régulièrement visité. Le 8 juillet, deux adultes sont observés en compagnie de trois pullis dont l'âge est estimé à une dizaine de jours (L. GAVORY et G. FLOHART), dans un secteur éloigné d'environ 1000 m du lieu où elles avaient vues pour la première fois. Les 5 individus sont ensuite notés les 15 et 18 juillet. Ils ne le seront pas le 24, mais par contre, le 7 août, est observé 1 adulte blessé à la patte droite, qui ensanglantée, pendait, en compagnie d'un juvénile.

Habitat:

La première fois qu'elles ont été observées, les Echasses se trouvaient dans une prairie humide, adjacente à une zone en eau, bordée d'une roselière. Au milieu de cette prairie se trouvent des fossés et une vasière de très faible superficie. Ensuite, elles ont gagné un secteur constitué de buttes de galets, entre lesquelles s'étendaient

des vasières peu étendues, pauvres en végétation. Les zones en eau étaient très restreintes.

SOMME : INTERIEUR DES TERRES

- Ham :

Déroulement de la reproduction

Le couple d'Echasse arrive vers le 15 mai. Il est à nouveau observé le 20 mai et le 4 juin, où il est cantonné au milieu d'une colonie de Mouettes rieuses (15 nids). Le 6, la femelle a fait un nid avec des débris végétaux. Le 10, un ball-trap organisé par l'association de chasse locale à 200 mètres du nid, dérange le couple, qui alarme fortement. Il ne sera plus revu par la suite.

Habitat

Il s'agit d'un bassin de décantation de sucrerie, qui présente des secteurs en eau, des zones envasées où la végétation est peu abondante et des secteurs envahis de végétaux.

- Ercheu :

Bilan des observations

Le 9 juillet, 1 mâle et 1 femelle sont observés (A. ROUGE, com. pers.), le 4, ils sont absents.

Habitat

Il s'agit du même type de milieu que le site précédent.

- Roye :

Déroulement de la reproduction

Le 13 juin, un couple est observé pour la première fois. Il serait arrivé le 11, d'après le garde de chasse du site. Il survole d'abord l'ensemble des bassins puis se cantonne dans un secteur à proximité de nids de Mouette rieuses. Le 19 juin, d'après le comportement de la femelle, le nid est construit et l'incubation a débuté. Un minimum de deux poussins est observé pour la première fois le 15 juillet. 22 jours plus tard, le 6 août, 2 adultes et 3 jeunes sont vus (A. ROUGE, com. pers.). La famille sera notée pour la dernière fois le 10.

Ce couple pourrait être celui qui a échoué à Ham car les dates coïncident.

Habitat

Là encore, il s'agit de bassins de décantation de sucrerie. Le bassin utilisé est une alternance de zone en eau, de vasières avec quelques végétaux morts et un secteur avec une végétation luxuriante. Le nid était installé sur la vasière à environ 15 mètres de l'eau, dans la végétation rase.

- Estrées-Mons :

Bilan des observations

Un couple et trois juvéniles volants sont observés pour la première fois le 26 août (X.COMMECY, com. pers.). Ils seront vus à trois reprises jusqu'au 16 septembre. Il est peu probable que ce couple se soit reproduit avec succès sur ce site, en effet, nous y étions passés à 8 reprises auparavant dont deux fois (les 11 juillet et 10 août) sur le secteur où les oiseaux seront présents sans que nous l'ayons observé.

Habitat

Il s'agit d'un bassin de décantation d'une conserverie.

STATUT DE L'ESPECE EN PICARDIE :

Précédemment cet himantopidé a déjà été signalé dans les trois départements :

AISNE :

BOUTINOT (1980) signale la reproduction de 6 couples près de Bohain en 1958 dans une pâture à demi inondée. L'espèce avait été signalée, dans le Vermandois, en 1933 et 1949.

OISE :

Elle a été signalée vraisemblablement pour la première fois, le 3 mai 1986, à Vauciennes (ROUGE, 1992 a)

SOMME :

Dans ce département, l'Échasse n'avait été observée qu'en Plaine maritime picarde.

Elle y était déjà signalée nicheuse au XIXe siècle : 1 cas près d'Abbeville en 1818 (TEMMINCK (1820) IN MARTIN (1973)) et un autre, dans les garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont en 1849 (MARCOTTE 1860). L'espèce est ensuite, signalée plus récemment : un couple aurait niché en 1949 (MAYAUD, 1949, 1950 in DUBOIS et MAHEO (1986)). Dans les années soixante, elle s'est reproduite, probablement en 1964 et en 1968 (MARTIN, 1973), et de façon certaine en 1965 avec 3 couples, de même qu'en 1966 (FOURNIER et SPITZ, 1966 in DUBOIS et MAHEO (1986)).

Elle est signalée au minimum à 18 reprises durant les années 70, au cours des mois de mai (n=9), juin (n=3), juillet (n=2) et août (n=4). La majorité des observations sont effectuées au Parc Ornithologique du Marquenterre (n=8), Rue (marais) (n=3), au Hâble d'Ault (n=2). En 1977 et 1979, elle a probablement niché au marais de Rue. Quelques observations y avaient été réalisées, notamment celle d'un jeune volant.

Dans les années 80, malgré l'augmentation de la pression d'observation, les données recueillies n'ont pas été plus nombreuses, une vingtaine environ. Les principaux sites fréquentés sont : le Parc ornithologique du Marquenterre (n=5), le Hâble d'Ault (n=5), le Marais de Rue (n=3), et les zones humides de Noyelles-sur-mer et Boismont (n=3). Comme au cours de la décennie précédente, les observations sont effectuées surtout en mai (n=9), mais également en avril (n=2), juin (n=2), juillet (n=2) et août (n=2). L'espèce n'a pas été signalée en 1983, 1984 et 1985. En 1980, 1981, 1982, et 1987, des stationnements de couples se sont prolongés durant la période de reproduction mais sans qu'aucune preuve de reproduction ne soit collectée.

Ce bilan sur les vingt dernières années se basent sur les références suivantes : les synthèses de 1976 à 1988, parues dans l'Avocette ; les synthèses de 1984 à 1988, parues dans le bulletin de l'Association Marquenterre Nature, synthèses parues dans les Documents zoologiques, TRIPLET et al. (1987), SUEUR et COMMECY (1990), TRIPLET et MOURONVAL (1991).

SYNTHESE PICARDIE

De cette synthèse des données publiées, il apparaît que l'Échasse blanche niche de façon très occasionnelle dans la région. Au cours de ces vingt dernières années, aucun cas certain de reproduction n'a été noté, au plus 4 sont probables. En fait, le dernier date de 1966. Par contre, elle est signalée relativement régulièrement lors de ses déplacements mais quasiment exclusivement en Plaine maritime Picarde. En

Picardie continentale, seule une donnée a été recueillies au cours de ces vingt dernières années et le dernier cas de reproduction date de 1958.

De 1976, date de la parution de la première synthèse, à 1988, soit 15 années, elle a été notée au cours de 10 années, surtout au mois de mai (environ la moitié des observations recueillies). Les dates extrêmes de présences sont, 17 avril et 27 août, cette fourchette est indicative car dans certaines publications, il n'est pas fait mention du jours d'observation, mais uniquement du mois.

STATUT RÉCENT DE L'ESPECE EN FRANCE :

D'après DUBOIS et MAHEO (1986), l'Échasse blanche est un limicole cosmopolite, et la sous-espèce *himantopus* (ou espèce car sa taxonomie est quelque peu controversée) qui fréquente l'Ouest paléarctique niche sur le pourtour de la Méditerranée, de la Mer Noire et de la Mer Caspienne. La limite Nord de répartition de ses populations est le 47^{ème} parallèle Nord, soit les côtes atlantiques françaises. La France accueille 5 à 10 % de la population européenne avec en moyenne 890 couples (\pm 190). Ils se répartissent dans deux aires différentes : la façade maritime atlantique (32 % des effectifs), des Charentes jusqu'au Morbihan et le littoral méditerranéen (66 % des effectifs) des Bouches-du-Rhône aux Pyrénées-Orientales. En dehors de ces deux zones, l'espèce peut s'installer de façon occasionnelle et en faible nombre dans d'autres départements (11 de 1985 à 1989). (DELAPORTE et COLL. (1994))

Ces variations d'effectifs sont à mettre en relation avec la pluviométrie en Espagne. Si dans ce pays, les pluies sont abondantes, de grande surface de terrain vont être favorables à l'espèce, par conséquent un nombre de couples important va pouvoir s'installer. Par contre, lors des années sèches, les surfaces favorables sont beaucoup moins étendues, obligeant des couples à émigrer, généralement vers le Nord à la recherche de zones plus propices à la reproduction. A cela, il faut ajouter, les conditions d'hivernage, en Afrique de l'Ouest (DUBOIS & MAHEO (1986), DELAPORTE et al (1994))

CONCLUSION

Les trois cas de reproduction, constatés en 1989 sont exceptionnels puisque la nidification certaine de l'espèce n'avait pas été signalée depuis 1966. Ils n'ont cependant rien d'étonnant puisque dans notre pays, en dehors d'une portion de la façade maritime méditerranéenne et atlantique, l'Échasse blanche est un nicheur occasionnel.

Ils entrent dans le cadre d'un afflux exceptionnel d'oiseaux qui a touché au moins le Nord-Ouest de l'Europe. En France, quelques cas ont été notés (VILLERS, P. 1989 b), notamment dans le Nord de la France. Ainsi dans le Nord, Pas-de-Calais : 11 couples (KERAUTRET, 1992) sont signalés. Dans le Bénélux, des nicheurs sont observés. En Wallonie, le premier cas de nidification est noté et un grand nombre d'observations est effectué (DE LIEDKERKE et al, 1990, VAN DER ELST, 1991). Aux Pays-Bas, 22 couples nicheurs se sont cantonnés et 10 nids ont été trouvés (MEINIGER, 1991).

En comparant, la répartition chronologique des données picardes et des cas de reproduction aux Pays-Bas (MEINIGER, 1993), nous avons pu constater que les quelques cas certains de reproduction picards ont eu lieu les années où l'espèce s'est reproduit en grand nombre au Pays-Bas. Il y a également corrélation, entre les années où l'espèce n'a pas été signalée dans notre région et celles, où le nombre de couples été réduits ou nul au Pays-Bas. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que les oiseaux non nicheurs, observés en Picardie, en mai et juin, sont des migrateurs qui gagnent les Pays-Bas, où jusque 40 couples ont niché (MEINIGER, 1991) et/ou des

individus qui stationnent dans notre région, suite à un afflux qui concerne une zone géographique plus vaste.

REMARQUES

La parution tardive de cet article nous oblige à y joindre une synthèse des observations effectuées de 1990 à 1994

AISNE

A notre connaissance, l'espèce n'a pas été observée durant cette période.

OISE

Elle a été signalée en 1992 où le 26 avril, 3 individus ont été observés à Chevières (Bassin de décantations d'usine agro-alimentaire), une femelle y est encore présente les 28 et 30 mai (ROUGE, 1992 a et b).

En 1994, elle est à nouveau observée. Elle fréquente deux sites et niche sur l'un :

- **Chevières** : Les premières sont signalées le 19 juin, 1 adulte les 11 et 14 juillet et 7 individus dont 2 adultes et 2 juvéniles. 3 seront encore présentes le 19 août. (DELVILLE, 1995). Il s'agit du premier cas de nidification constaté dans ce département.

- **Varesnes (gravières)** : 1 le 8 mai (DELVILLE, 1994) et 3 le 12 mai (O. BARDET, V. BAWEDIN et L. GAVORY).

SOMME

Elle est signalée uniquement en plaine maritime picarde dans 3 sites :

- Parc ornithologique du Marquenterre :

1990 : 2 mâles et 1 femelle sont présents le 15 avril. Des accouplement et parades seront observées les 16 et 17 mais ils ne furent pas suivi de nidification. Une femelle est présente le 13 mai et le 20 juin. Deux individus seront observés le 22 mai.

1992 : Une femelle baguée est observée le 28 avril. Un couple sera ensuite présent à partir du 2 mai. Le 3, il parade, s'accouple et recherche un site de nidification. La mâle est encore là le 16 mai, puis il faut attendre le 4 juillet pour revoir un couple. La femelle baguée sera présente du 20 juin au 21 juillet.

1994 : La première est observée le 20 avril et un couple le 28. Au cours du mois de mai, des individus seront observés à 4 reprises : 1 couple les 1 et 25, un mâle et deux femelles le 27 et 4 le 29.

En juillet, un mâle est noté le 15 et 2 adultes et 3 juvéniles le 24 ; en août, 2 adultes et 2 juvéniles seront présents du 1 au 17.

- Hâble d'Ault

1990 : Elle y fut observée à deux reprises : 1 le 26 et 29 juillet.

- Grand-Laviers

1993 : Elle a niché sur ces bassins de décantation en 1993, (BAWEDIN, à paraître)

1994 : L'Échasse y a été observée mais sans qu'elle ne s'y reproduise. Le 5 juillet, 5 individus stationnent (G. DELOISON, à paraître)

- Renclôtures de Noyelles-sur-mer et de Boismont

1993 : 1 adulte le 19 juin (Prairie Beauvisage)

1994 : Deux couples ont respectivement élevé 2 et 4 poussins qui sont allés à l'envol. Le 7 juillet, alors que les deux couvées ne sont pas encore volantes, l'observation de 9 individus ensembles peut laisser supposer la nidification d'au moins un autre couple (?).

Les observations effectuées au cours de ces cinq années, ont modifié quelque peu le statut en Picardie tel que nous l'avions précédemment défini.

Pour l'Oise, l'espèce a été observé en 1992, et surtout a niché pour la première fois dans ce département en 1994.

Pour la Somme, le nombre d'observations a été relativement important comparé à celui des années 80 et 3 cas de nidification ont été constatés.

BIBLIOGRAPHIE

BOUTINOT, S. (1980) : Étude écologique de l'avifaune du Vermandois, structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950, thèse, Faculté des Sciences de Reims, 444 p

DE LIEDEKERKE, R., FOUARGE, J.P., JACOB, J.P., COLLETTE, P. et CLOTUCHE, E. (1990) Chronique ornithologique 1989/2-3 : mars à août 1989. Aves, 27 : 95-118.

DELAPORTE, P., DUBOIS, P. J. et ROBREAU H. in YEATMAN-BERTHELOT, D et JARRY, G. (1994) : Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. SOF, Paris, 772 p

DELVILLE, D. (1994) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°18

DELVILLE, D. (1995) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°19

DUBOIS, P. J. et MAHEO, R. (1986) : Limicoles nicheurs de France. Ministère de l'environnement, BIROE, LPO. Rochefort. 291 p.

ETIENNE, P., MOUTON, J, ROBERT, JC et TRIPLET, P, (1987) : Avifaune de Marquenterre (Somme); Picardie ecologie (ser. II) 1987-2 : 27-80

KERAUTRET, L. (1992) : Echasses blanches nicheuse dans le Pas-de-Calais en 1989. Le Héron, 24 : 280-282.

MARTIN, C (1973) : Etude ornithologique in Etude écologique sur le littoral picard, CRDP Amiens, 118p

MEINIGER, P. L. (1993) : Breeding Black-winged Stilts in the Netherlands in 1989-93, including one paired with Blach-necked Stilt. Dutch Birding, 15 : 193-197.

MOURONVAL, JB. et TRIPLET, P. (1991) : Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (Saison de reproduction 1991 pour les anatidés, Foulque et limicoles, APCGEDS, Conseil Régional de Picardie. Amiens, 217 p

ROUGE, A. (1992 a) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°11

ROUGE, A. (1992 b) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°12

SUEUR, F. et COMMECY, X. (1990) : Guide des oiseaux de la Baie de Somme. GEPOP, DRAE, EDF. Amiens. 192 p

VAN DER ELST, D. (1991) : Le statut de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Wallonie et à Bruxelles. Aves, 28 : 40-42.

VILLERS, P. (1989 a) : Le coin des branchés. L'Oiseau Magazine, 16 : 48-49.

VILLERS, P. (1989 b) : Le coin des branchés. L'Oiseau Magazine, 17 : 48-49.

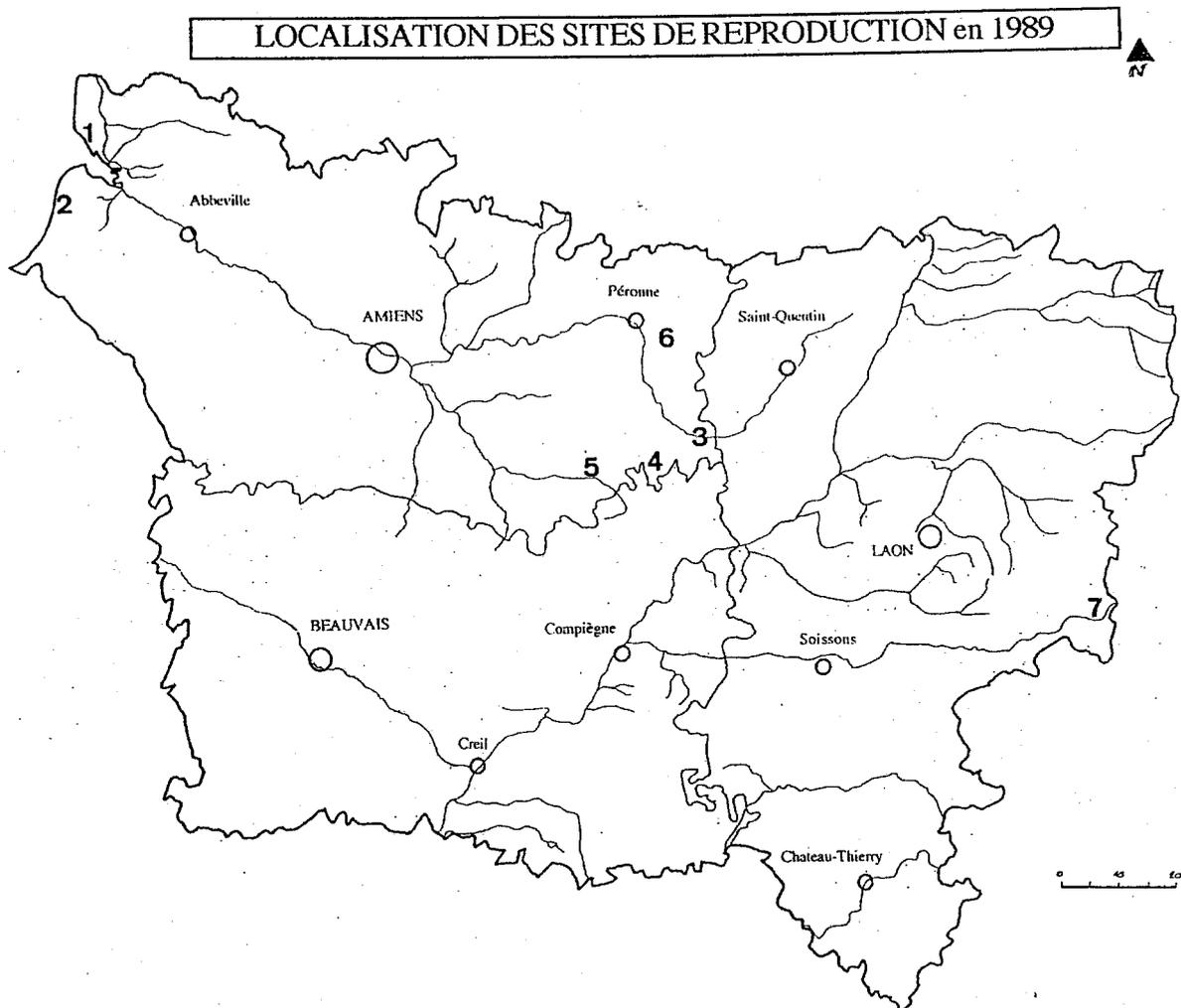
REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les observateurs qui nous ont fait l'amabilité de nous transmettre leurs observations : X. COMMECY, G. DELOISON, L. KERAUTRET, A. ROUGE et S. FLIPPO ainsi que P. LE MARECHAL pour avoir consulté pour nous la centrale, Ile de France.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces expulsées du secteur de nourrissage par les Echasses (P.O.M.).

Grèbe castagneux, Héron cendré, Cygne tuberculé, Oie cendrée, Tadorne de Belon, Canard colvert, Faucon crécerelle, Busard des roseaux, Faisan de Colchide, Poule d'eau, Huitrier pie, Vanneau huppé, Petit gravelot, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Combattant, Avocette, Goéland argenté, Mouette rieuse, Tourterelle des bois, Bruant des roseaux, Linotte mélodieuse, Etourneau sansonnet, Pie bavarde, Corneille noire.
Rat musqué, Belette.



1 : Parc Ornithologique du Marquenterre ; 2 : Hâble d'Ault ; 3 : bassins de décantation de Ham ; 4 : bassins de décantation d'Ercheu ; 5 : bassins de décantation de Roye ; 6 : bassins de décantation d'Estrées-Mons ; 7 : bassins de décantation de Guignemicourt